

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le commis et l'ouvrier.

Livraison à domicile dans tous les endroits de la ville et de la banlieue.  
Pour service irrégulier, téléph. Main 7697.  
Bibliothèque du Parlement.  
1 Jan 22-5788

VOL. XIX No 166.

BEAU.

MONTREAL, SAMEDI, 15 OCTOBRE 1921

MINIMUM: 34; MAXIMUM: 62.

PRIX: TROIS

## LE TARIF LIBERAL EST BASE SUR LES BESOINS ET L'INTERET DE TOUS ET NON DE QUELQUES PRIVILEGES

Déclare l'hon. W.-L. King, chef du parti libéral, à Sussex, Nouveau-Brunswick. — "Le futur premier ministre du Canada." — M. Foster à côté de M. King

### 20 GENERAUX ET UNE ARMEE DE 3,800 HOMMES

Nous n'avons pas besoin de prêcher l'harmonie dans Québec, dit le major Power. — Québec vit et veut vivre en harmonie avec le reste du Canada

(Dépêche de la Presse Canadienne) Sussex, N.-B., 14. — La politique tarifaire libérale qui veut une révision du tarif basée sur les besoins et l'intérêt de tout le peuple au lieu de quelques privilégiés a été exposée aux électeurs du comté de Royal ce soir par l'honorable W. L. MacKenzie King, chef du parti libéral, à deux salles comblées.

Le chef libéral a attaqué vigoureusement les récents discours de l'honorable Arthur Meighen. Touchant la demande de M. Meighen qu'il se déclare au sujet du programme libéral de 1919, M. King a dit que tout le monde connaissait sa politique. Il a pris le programme de 1919 comme une carte et les plus sages conseils des libéraux comme bousole et avec ces guides, il va tenter de donner au Canada une politique tarifaire dans l'intérêt des producteurs et des consommateurs en même temps.

Quant au défi fait par M. Meighen qu'il nomme un directeur du Canadian National qui a bénéficié par des contrats, M. King déclare qu'il avait antérieurement dans ses discours déclaré qu'il ne faisait pas d'accusation contre des individus mais contre le gouvernement qu'il désapprouvait d'avoir rempli ce bureau de direction de ses créatures et de lui avoir donné tout contrôle et de le mettre à l'abri des interpellations du parlement et du peuple.

L'Opera House était rempli presque une heure avant l'heure fixée pour l'ouverture de l'assemblée. La foule qui ne put pénétrer dans la salle tint une assemblée dans le théâtre Lyric. Le chef libéral a été salué par des applaudissements prolongés lorsqu'il entra dans l'édifice et de nouveau lorsqu'il fut présenté par le président, J. E. Hetherington.

L'hon. W. E. Foster, premier ministre du Nouveau-Brunswick, paria pour la première fois d'affaires provinciales. Il déclara qu'il se devait encore à la province avant de tourner ses énergies vers Ottawa. Le premier ministre Foster a offert à M. King les félicitations des libéraux du Nouveau-Brunswick et lui souhaita la bienvenue.

Le parti tory est mort comme Jules César dans le Nouveau-Brunswick, déclara M. Foster et son dernier représentant dans le cabinet, l'hon. R. W. Wigmore, a été trop occupé à chercher de la clientèle pour sa maison pour choisir un sénateur dans le Nouveau-Brunswick.

Le premier ministre Foster paria de la possibilité de l'entrée de l'hon. Wm. Pugsley dans la lutte actuelle et déclara que le parti libéral compterait des hommes puissants dans ses rangs s'il était élu.

Le premier ministre Foster a déclaré qu'il voulait voir le Nouveau-Brunswick se développer avec le reste du Canada. Il est prêt à engager son avenir sur la politique présentée par l'hon. MacKenzie King.

Un parti qui jouit du passé et de la politique libérale lui suffit. Il mit le peuple en garde contre les faux cris. On agit beaucoup de drapaux dans la campagne mais les questions doivent être attaquées de face.

L'hon. W. L. MacKenzie King qui fut présenté à titre de prochain premier ministre du Canada, remercia le premier ministre Foster de son appui. Dans Québec, la Nouvelle-Ecosse, dans l'Île du Prince-Edouard, les premiers ministres approuvèrent la politique libérale et sont décidés à appuyer le parti.

vel électoral a grandi et ces gens ont droit à entière discussion des affaires du pays.

Le chef libéral déclara que le nom du parti du gouvernement devait piquer tous les vrais conservateurs. Il est inutile à M. Meighen de parler de tenir les chemins de fer en dehors de la politique, lorsque les amis du gouvernement sont mis au contrôle de ces chemins de fer et puis protégés contre toute responsabilité.

M. Meighen a demandé que M. King fasse une accusation contre un directeur des chemins de fer nationaux. L'accusation que je fais est contre le gouvernement pour avoir nommé ses propres amis pour contrôler les chemins de fer et par la manière de créer et d'habiter le bureau des directeurs toutes responsables.

Le tarif est très important, dit M. King, à tout le pays, étant donné que c'est une taxe sur toutes les marchandises. Un tarif protecteur a pour but de faire monter les prix de la part des fabricants. Le tarif pour les revenus permettrait aux marchandises d'entrer au Canada et en même temps donnerait des revenus. Une révision est nécessaire. Les libéraux ont demandé que cette révision soit faite dans l'intérêt de tout le peuple. Le besoin d'une révision est une considération de première importance.

M. Meighen a aussi parlé de révision du tarif, dit M. King, mais il n'a pas dit comment il réviserait le tarif. Il ne peut être question de diminution du tarif dans l'intérêt des amis du gouvernement Meighen.

M. King déclara qu'il n'avait jamais cherché à cacher soit le programme libéral soit son propre programme. J'ai accepté le programme libéral comme une carte qui indique la route, dit M. King, je vais aussi à me servir comme d'une bousole les plus sages et les meilleurs conseils que je puisse me procurer. Je n'entourerai des meilleurs conseils et prendrai la route que nous considérons la meilleure dans l'intérêt du Canada. Les conditions peuvent faire amender ce programme mais ce programme sera la base de toute action.

Parlant du mouvement fermier, M. King déclara que le programme libéral allait aussi loin et probablement plus loin vers le but cherché par les fermiers que toute autre loi que les fermiers pourraient adopter. C'est une question de coopération pour obtenir ce que nous cherchons ou de défaite, dit-il.

Le major C. C. Power, de Québec-Sud, qui parla aux deux réunions, déclara qu'il y avait de l'extravagance dans le département de la milice. Pour une armée de 3,800 hommes il y a 20 généraux. Ils combattent à Ottawa, dit le major.

Le major Power releva l'avis de M. Meighen que les orateurs libéraux prêchent la bonne entente dans Québec. Nous n'avons pas besoin de la prêcher, dit M. Power; la population de Québec vit en harmonie et veut vivre en harmonie avec le reste du Canada sans égard à la race ou à la croyance.

Nous comptons comme un honneur d'être Canadiens.

Action de \$200,000 retirée temporairement

(Dépêche de la Presse Associée) St-Louis, Ohio, 14. — Alexandre P. MacAuley, de Toronto, Ontario, a retiré aujourd'hui l'action de \$200,000 pour libelle portée contre le St-Louis-Post-Dispatch, à cause de la publication de l'arrestation de MacAuley, ici, le 3 janvier 1917. Il se réserve le droit de reprendre l'action d'ici un an.

Le juge Knikenshner venait de recommander au jury de rendre un verdict favorable au journal, en déclarant que le journal n'avait pas fait preuve de malice.

MacAuley fut arrêté pour un individu qui faisait passer des faux chèques. Il fut exécuté après quelques jours d'incarcération.

## Le Jour d'Actions de Grâce à Québec

(Dépêche de la Presse Canadienne) Québec, 14. — Le Jour d'Actions de Grâce sera un congé qui ne le sera pas du tout. Les bureaux du gouvernement seront ouverts comme à l'ordinaire, les banques, cependant, fermeront leurs portes. Les magasins resteront ouverts.

## LA FEMME GAGNON EST A L'ASILE

Sensation causée par M. Alley Taschereau, dans la cause Choo Tong

### LA LOI TASCHEREAU

(Dépêche de la Presse Canadienne) Québec, 14. — Une sensation a été causée en cour criminelle ce matin par M. Alley Taschereau, C. R., avocat de Choo Tong, le Chinois accusé du meurtre de cinq matelots, récemment à Québec.

M. Taschereau attaqua le rapport des aliénistes qui avaient examiné Choo Tong et qui avaient rapporté que le prévenu était parfaitement sain d'esprit. L'avocat déclara que deux des médecins qui avaient signé le rapport avaient examiné autrefois la femme Gagnon, qui fit mourir son enfant il y a un an et l'avait déclarée saine d'esprit. Aujourd'hui Mme Gagnon est à l'asile St-Jean-de-Dieu. La nouvelle causa une grande surprise vu que l'on croyait que Mme Gagnon était en prison où elle fut condamnée à vie, après commutation de sentence.

Les trois médecins qui avaient examiné le prévenu étaient unanimes dans leur diagnostic bien que l'un d'eux ait avoué que leur examen a été trop bref pour être catégorique.

Le rapport des grands jurés qui a été présenté au tribunal immédiatement avant l'ajournement rendait hommage à la loi des spiritueux de l'hon. M. Taschereau et exprimait la conviction que son application enrayerait le crime.

Autre note intéressante du rapport: ceux qui sont accusés des plus gros crimes ne sont pas des citoyens de Québec. Ceci permet de tirer la conclusion qu'en dépit d'un long bordereau la moralité de la vieille capitale n'a pas baissé.

Autre note intéressante du rapport: ceux qui sont accusés des plus gros crimes ne sont pas des citoyens de Québec. Ceci permet de tirer la conclusion qu'en dépit d'un long bordereau la moralité de la vieille capitale n'a pas baissé.

## TENACE BANDIT A HAMILTON

Il échoue avant-hier, mais il se reprend hier sur une autre banque

(Dépêche de la Presse Associée) Hamilton, 14. — Une journée après l'inefficace tentative de piller la succursale de la Banque de Hamilton, angle des rues Sanford et King, un autre bandit seul, qu'on croit le même que dans le cas précédent, est entré dans la succursale de la Banque Union, angle des rues Maine et Locke, a tiré un revolver, aligné les employés, saisi une somme d'argent de plusieurs milliers de dollars et s'enfuit.

Le bandit descendit la rue en tenant ceux qui le poursuivaient en respect à la pointe de son revolver, puis il disparut. On croit que quelqu'un l'attendait dans un automobile comme ce fut le cas hier.

Un vol semblable a été commis il y a quelques mois à la succursale de la Banque de Hamilton, angle des rues Locke et Herkimer. Le voleur s'enfuit en automobile avec une somme de \$3,000.

DANS UNE PHARMACIE Halifax, N.-E., 14. — Deux bandits sont entrés dans la pharmacie C. Curtis, rue Shirley, à dix heures hier soir, ont tenu en respect le commis avec un revolver, ont enlevé trente dollars dans la caisse enregistreuse et se sont sauvés. La police est sur leurs pistes.

## Bèdeau qui se pend à la corde de sa cloche

(Dépêche de la Presse Associée) Concord, N.-H., 14. — John Gatherrum, sacristain de la South Congregational Church, s'est suicidé en se pend à la corde de la cloche de l'église aujourd'hui. Il a laissé une note à sa femme disant que son corps serait trouvé dans l'église. Il ne disait pas le mobile de son acte.

## LES ALLIES UNANIMES TOUCHANT LA SILESIE

(Câble de la Presse Associée) Paris, 14. — La Grande-Bretagne a accepté la décision du Conseil de la Société des Nations sur la Haute-Silésie, au dire de l'Agence Havas. On dit aussi que les Alliés, après un échange de vues, sont d'accord sur la procédure à suivre pour exécuter la décision.

## LA RUSSIE ET LES DOUKHOBORS

Elle leur fait des offres pour faire de la colonisation en Russie

JOFFE VIVANT Les frontières de la Russie sont fermées aux immigrants

(Câble de la Presse Associée) Moscou, 14. — En même temps que l'ouverture du bureau central de la nouvelle banque d'Etat russe, le 6 novembre, des succursales seront établies à Pétrograd, Kazan, Kharkov, Rostov et Novy Nikolaïevsk.

M. Scheinmann, qui a signé l'accord commercial russo-allemand au nom de la Russie, est président de la banque. Les quatre directeurs sont Ginsburg et Katzenelson, anciens banquiers; Kroutchov et Kutler, anciens ouvriers de Zemstvo. Kutler était ministre lorsque la première douane fut au pouvoir.

La cote officielle du dollar est maintenant de 62,000 roubles. Quelques spéculateurs la chiffrent à 92,000. Le commissariat d'Agriculture a publié un appel aux cultivateurs russes de l'étranger de revenir dans le pays. Le leur offre des conditions favorables pour coloniser dans les communes agricoles.

Les Doukhobors du Canada sont aussi invités à retourner. Ce sont les membres d'une secte qui a été expulsée de Russie vers 1885. Ils sont établis dans l'ouest du Canada.

JOFFE EST VIVANT Berlin, 14. — La rumeur qui a circulé le mois dernier que Adolph Joffe, ancien ambassadeur russe en Allemagne et président de la délegation de paix russe à Brest-Litovsk avait été tué par les insurgés ukrainiens est démentie par le journal bolcheviste semi-officiel "Novy Pat". Le journal dit que Joffe est en parfaite santé.

Une dépêche de Riga à un journal de Berlin, en date du 23 septembre, mandait que Joffe et quelques compagnons avaient été saisis sur un train à destination de Odessa et fusillés par les insurgés.

FRONTIERES FERMEES New-York, 14. — Charles Recht, procureur pour le gouvernement soviétique russe, a publié ce soir un biogramme censé venir de Leonid Krassine, représentant du soviét à Londres. Il avertit les voyageurs que les frontières de la Russie sont fermées.

"Personne n'y peut entrer, dit le message, sans un visa en bonne et due forme de Moscou ou d'un représentant du gouvernement bolcheviste russe à l'étranger. Aucune compagnie de navigation n'a été autorisée à accepter des passagers pour la Russie."

Ceux qui désirent immigrer sont avertis de ne pas ajouter foi à toutes les promesses des compagnies de navigation à ce sujet. Les personnes qui informent cet avis doivent porter toute la responsabilité et les conséquences de leur action.

## NOUVELLES MONDIALES

ANGLETERRE: — La conférence anglo-irlandaise est ajournée à lundi prochain. — La manifestation de jeudi était le signal de la révolution à Londres. — Les alliés seraient unanimes sur la conduite à prendre pour exécuter la décision du conseil de la Société des Nations touchant la Haute Silésie.

RUSSIE: — Le commissariat agricole fait appel aux Doukhobors du Canada de revenir dans le pays dont ils ont été chassés.

ETATS-UNIS: — Les chemins de fer américains annoncent qu'ils ne peuvent accorder dans le moment, de réduction des taux de transport et qu'ils vont demander une autre réduction de salaires pour leurs employés.

CANADA: — L'honorable MacKenzie King est acclamé à Sussex, Nouveau-Brunswick. — L'enregistrement des électeurs commencera le 31 octobre pour se terminer le 5 novembre.

## Le navire pourra continuer sa route

(Dépêche de la Presse Associée) Nouvelle-Orléans, Louisiane, 14. — Les remorqueurs envoyés au secours du navire "Auditor", à 250 milles au sud-est de South Pass, ont rapporté ce soir que le vaisseau pouvait endurer la tempête. L'"Auditor" avait envoyé un appel de détresse et disait qu'il manquait de charbon.

## 18 ACCUSATIONS CONTRE LES BRENNER

Des chèques et des transactions n'ont pas été enregistrés SOMME DE \$700,000

(Dépêche de la Presse Canadienne) Toronto, 14. — Répondant à 18 accusations de conspiration pour frauder le public et la N. Brenner Cy. Ltd., de \$700,000 et d'avoir faussé les livres et les dossiers, Nathan Brenner, Meyer BBrenner et leur comptable, Gordon I. Blackford, ont comparu en cour de police pour subir l'enquête préliminaire aujourd'hui.

E. N. Brenner Cy. Ltd., vendeurs de métaux, fit faillite il y a quelques mois et à la suite des enquêtes faites par le liquidateur, Osler Wade, les accusations furent déposées.

Les 18 accusations furent groupées en trois groupes: conspiration, falsification des livres et dossiers, K. Julian Rahlson, gérant de la Nassau Smelting Cy., New-York, a dit que la Brenner Cy. devait encore à sa maison \$20,000.

M. Wade produisit un gros montant de chèques de la Brenner Cy. Plusieurs chèques étaient payables à N. Brenner Cy. Ltd. Il fut déclaré qu'il n'en était tenu aucun compte soit dans les livres de crédit ou de débit de la compagnie ni dans le journal. M. Wade a déclaré que les feuilles du journal du 10 mars au 20 avril 1920 manquaient et semblaient avoir été arrachées. Un chèque payable à l'ordre de la N. Brenner Cy. Ltd. et signé par H. P. Winter, de New-York, fut endossé sur le dos: "Payer à M. Brenner".

Aucun enregistrement n'a été trouvé dans les livres de la compagnie d'un chèque tiré par la Brenner Cy. Ltd. sur une banque de New-York en faveur de la Banque de Toronto pour la somme de \$13,848.33 ni dans les livres où étaient enregistrés les chèques semblables. Les feuilles du journal pour les dates en question manquaient. Les doubles et les chèques relatifs aux transactions entre la compagnie et Charles S. Trench and Cy. et autres compagnies ont été trouvés mais il n'y avait rien de correspondant dans les livres de la compagnie.

L'audience a été ajournée d'une semaine.

## LA CONTREBANDE DU WHISKEY AUX E.-U.

Les aviateurs de l'armée font ce commerce. — Une enquête

(Dépêche de la Presse Associée) Détroit, Michigan, 14. — Un rapide Selridge Field, Mount Clemens, crier du service secret de Fort Wayne, recommande que le gouvernement fasse une enquête sur l'incendie d'un aéroplane de l'armée américaine parti de Selridge Field, Mount Clemens, Michigan, et atterri à Sunnyside.

Le capitaine Kellis, dans son rapport, déclare que l'enquête le porte à croire que des aéroplanes de l'armée de Selridge Field font le transport du whiskey du Canada aux Etats-Unis. Il accuse l'officier de l'aéroplane qui a d'autres. Le compagnon de l'officier, gne d'un officier et d'avoir fait un rapport captieux.

Le rapport déclare que l'aéroplane est parti de l'aérodrome de Mount Clemens le matin du 26 août et s'abattit à Sunnyside, à environ huit milles de Windsor. Le moteur fut enlevé de la machine, l'aéroplane traîna quelque distance plus loin et incendia.

Le moteur fut ensuite enlevé par d'autres. Le compagnon de l'officier, lors que la chute eut lieu, était un civil d'Ecosse, faubourg de Détroit, contrebandier de spiritueux.

L'officier secret déclare que l'aviateur a fait un rapport faux de l'affaire, ayant dit que l'aéroplane avait pris feu en touchant terre.

## Albert de Belgique en aéroplane

(Câble de la Presse Associée) Toulouse, France, 14. — Le roi Albert de Belgique est arrivé à Toulouse cet après-midi en aéroplane. Il venait de Barcelone, Espagne. Il a repris son voyage ce soir pour Paris, d'où il retournera à Bruxelles.

## LA POPULATION DE MONTREAL

Elle est de 607,063 d'après le recensement du mois de juin

### VERDUN ET OUTREMONT

Elles ont accusé une augmentation de 114.02 et de 167.65 p.c.

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, 14. — Le bureau du recensement a annoncé cet après-midi que la population de la ville de Montréal en 1921 était de 607,063 contre 499,880 en 1911. C'est une augmentation de 23.92 pour cent. La population de l'île de Montréal, est de 712,909 contre 554,751 en 1911 soit une augmentation de 28.51 pour cent.

Les chiffres pour la ville de Montréal comprennent Maisonneuve, Sault-au-Récollet, Cartierville et les parties de la Côte St-Luc et de St-Laurent qui ont été annexées depuis 1911.

La population de la ville de Westmount est de 16,711 contre 14,579 en 1911 soit une augmentation de 14.62 pour cent. La ville de Verdun possède une population de 24,888 habitants contre 11,629 en 1911, soit une augmentation de 114.02 pour cent; Outremont, 12,997 contre 4,820 en 1911 soit une augmentation de 167.65 pour cent.

La ville de Mont-Royal, qui était comprise dans la paroisse de St-Louis en 1911 a une population de 169 habitants; Lachine, 15,448 contre 11,688 en 1911, augmentation de 32.16 pour cent; St-Laurent, 3,210, contre 1,860 en 1911, augmentation de 72.58 pour cent. Lasalle, comprise dans la paroisse de Lachine en 1911, a une population de 743.

Voici la liste comparative de la population des autres villes et villages de l'île de Montréal:

Ville	1921	1911	Augmentation p.c.
St-Pierre	3,532	2,261	60.57
Montréal-Ouest	1,875	763	166.71
Dorval	1,673	1,095	66.47
Pointe-Claire	3,119	793	292.18
Beaconsfield	871	575	132.26
Base D'Urfer	299		
St-Anne de Bellevue	2,292	1,416	62.91
Roxboro	21		
Hampstead	54		
Montréal-Nord	1,578	604	162.88
Laval de Montréal	539		
Pointe-aux-Trembles	1,811	1,727	4.59
Montréal-Est	1,812		
St-Leonard de Port Maurice	788	1,298	37.85
St-Michel de Laval	493		
Senneville	536	418	28.25
St-Genève	252	612	Dim. 59.92
St-Genève de Pierrefonds	442		
Saraguay	34		
Côte St-Luc	577	303	74.42
St-Laurent	1,828	2,228	17.50
La Présentation	273	221	23.53
Pointe-Claire, paroisse	509	805	Dim. 36.77
St-Anne du Bout de l'Île	1,049	813	27.80
Le Bisard	688	386	17.41
Rivière des Prairies	698	635	Dim. 4.70
Île de St-Jean de Dieu	3,571	2,494	33.16

La paroisse de St-Genève a diminué d'une personne durant dix ans. Sa population était de 1,074 en 1911 contre 1,073 en 1921.

Les paroisses qui n'ont pas de chiffres de population dans le tableau précédent sont des paroisses nouvelles détachées d'autres paroisses ou villages.

## Le provincial des Rédemptoristes au Canada

(Dépêche de la Presse Associée) St-Jean N.-B., 14. — Le R. P. A. Coughlan, C.S.S.R., provincial de la congrégation des Rédemptoristes au Canada, est arrivé dans cette ville, par le train de Boston à midi, aujourd'hui. Il était accompagné du R. P. Wm. Hogan, C.S.S.R., curé de l'église St-Pierre. Ils ont assisté à la célébration du 50e anniversaire de l'établissement de la congrégation des Rédemptoristes, à Boston.

Le provincial demeurera ici pendant quelques jours. Dimanche il officiera à un service spécial à l'église St-Pierre, alors que trois frères feront profession. Ce sont le frère Joachim, John Harding, St-Jean; le frère Martin, Harold Hanr, de cette ville; et les V. S. V. Solomon Dalmarway, de Montréal.

## L'indication d'origine sur la brique

(Dépêche de la Presse Associée) Ottawa, 14. — Les vendeurs de briques réfractaires de Toronto, Montréal et Ottawa, ont rencontré R. F. Farrow, sous-ministre des douanes et du revenu de l'Intérieur, aujourd'hui, pour protester contre la décision que toutes les briques vendues au Canada portent le nom du pays de fabrication.

On prétend que cette marque va endommager la brique et causer des frais supplémentaires. M. Farrow a promis d'étudier l'affaire.

## UNE REVOLUTION ETAIT EN BRANLE

Scotland Yard avait été informé du but de la manifestation de jeudi

### CALME HIER

Les chemins de fer souterrains avaient été réquisitionnés

(Câble de la Presse Associée) Londres, 14. — Les informations obtenues par les émissaires de la police il y a plusieurs semaines à l'effet que midi hier avait été fixé pour le commencement d'une révolution communiste donnent l'explication des préparatifs sans précédent que Scotland Yard avait pris.

Après la bataille de Piccadilly, connue sous le nom de "Daily Herald", la révolution ou quelques centaines d'agents à cheval ou à pied, contusionna la tête de quelques manifestants, tout est calme aujourd'hui. Il n'y avait que quelques chômeurs sur le Square Trafalgar qui fut surveillé par des centaines d'agents, hier. Les autorités de Scotland Yard ont exprimé l'espoir que les scènes d'hier ne se renouveleraient pas.

On a appris aujourd'hui que la police avait réquisitionné les chemins de fer souterrains et les lignes d'omnibus, en cas de nécessité, afin de concentrer 15,000 agents de police au centre des troubles en moins d'une demi-heure.

Mercredi dernier, à la veille de la manifestation monstre, les sans-travail d'un des faubourgs de Londres étaient harangués de la sorte par un chef: "Vous ne devez pas rompre vos (à suivre à la page 3)

Voici la liste comparative de la population des autres villes et villages de l'île de Montréal:

Ville	1921	1911	Augmentation p.c.
St-Pierre	3,532	2,261	60.57
Montréal-Ouest	1,875	763	166.71
Dorval	1,673	1,095	66.47
Pointe-Claire	3,119	793	292.18
Beaconsfield	871	575	132.26
Base D'Urfer	299		
St-Anne de Bellevue	2,292	1,416	62.91
Roxboro	21		
Hampstead	54		
Montréal-Nord	1,578	604	162.88
Laval de Montréal	539		
Pointe-aux-Trembles	1,811	1,727	4.59
Montréal-Est	1,812		
St-Leonard de Port Maurice	788	1,298	37.85
St-Michel de Laval	493		
Senneville	536	418	28.25
St-Genève	252	612	Dim. 59.92
St-Genève de Pierrefonds	442		
Saraguay	34		
Côte St-Luc	577	303	74.42
St-Laurent	1,828	2,228	17.50
La Présentation	273	221	23.53
Pointe-Claire, paroisse	509	805	Dim. 36.77
St-Anne du Bout de l'Île	1,049	813	27.80
Le Bisard	688	386	17.41
Rivière des Prairies	698	635	Dim. 4.70
Île de St-Jean de Dieu	3,571		



CHRONIQUE DES SPORTS

YOUNG SOLLY GREEN A GATTEU L'AVANTAGE SUR RED CARP WILSON

Le boxeur julf a été couché deux fois mais à la fin de la rencontre il avait son adversaire à sa merci. Victoire facile de Soldier Jones. — Ted Kid Lewis gagne à Londres.

Après avoir été couché deux fois et horribles dans les deux premières rounds de l'assaut principal d'hier soir, Young Monty Young Green a eu un raffinement sensationnel et il a battu son adversaire.

Wilson a totalement désorienté Green la première ronde et avec un solide poing de la droite a machoïré le combattant venant à peine de commencer et lorsque Green fut couché on entendit les cris de ses ennemis tandis que ses adversaires ne pouvaient pas réaliser qu'il était réellement tombé.

Après une pause de quelques minutes, Green se releva et reprit le combat. Il fut assailli par le poing de son adversaire et fut assailli à son tour d'avoir l'italien à sa merci.

Après une pause de quelques minutes, Green se releva et reprit le combat. Il fut assailli par le poing de son adversaire et fut assailli à son tour d'avoir l'italien à sa merci.

Après une pause de quelques minutes, Green se releva et reprit le combat. Il fut assailli par le poing de son adversaire et fut assailli à son tour d'avoir l'italien à sa merci.

Après une pause de quelques minutes, Green se releva et reprit le combat. Il fut assailli par le poing de son adversaire et fut assailli à son tour d'avoir l'italien à sa merci.

Après une pause de quelques minutes, Green se releva et reprit le combat. Il fut assailli par le poing de son adversaire et fut assailli à son tour d'avoir l'italien à sa merci.

Après une pause de quelques minutes, Green se releva et reprit le combat. Il fut assailli par le poing de son adversaire et fut assailli à son tour d'avoir l'italien à sa merci.

Après une pause de quelques minutes, Green se releva et reprit le combat. Il fut assailli par le poing de son adversaire et fut assailli à son tour d'avoir l'italien à sa merci.

Après une pause de quelques minutes, Green se releva et reprit le combat. Il fut assailli par le poing de son adversaire et fut assailli à son tour d'avoir l'italien à sa merci.

Après une pause de quelques minutes, Green se releva et reprit le combat. Il fut assailli par le poing de son adversaire et fut assailli à son tour d'avoir l'italien à sa merci.

Après une pause de quelques minutes, Green se releva et reprit le combat. Il fut assailli par le poing de son adversaire et fut assailli à son tour d'avoir l'italien à sa merci.

Après une pause de quelques minutes, Green se releva et reprit le combat. Il fut assailli par le poing de son adversaire et fut assailli à son tour d'avoir l'italien à sa merci.

Après une pause de quelques minutes, Green se releva et reprit le combat. Il fut assailli par le poing de son adversaire et fut assailli à son tour d'avoir l'italien à sa merci.

Après une pause de quelques minutes, Green se releva et reprit le combat. Il fut assailli par le poing de son adversaire et fut assailli à son tour d'avoir l'italien à sa merci.

Après une pause de quelques minutes, Green se releva et reprit le combat. Il fut assailli par le poing de son adversaire et fut assailli à son tour d'avoir l'italien à sa merci.

CLUB LIBERAL DES FEMMES DE MONTREAL

Lundi, le 17, à 2.30, au Club de Réforme, 32 rue Sherbrooke O., con férence par le directeur du CANADA, M. Fernand Rinfret, M.P., sur le Vote des Femmes et les Elections.

Toutes les femmes de l'île de Mont réal sont cordialement invitées, et nous espérons que toutes les divi sions y enverront des déléguées.

Tous les lundis après-midi, il y aura au Club de Réforme un comité du Club Libéral des Femmes de Mont réal, qui sera à la disposition des femmes qui demanderont des infor mations.

M. J.-C. WASH, C.R., SERA CANDIDAT LIBERAL DANS SAINTE-ANNE

(suite de la dernière page) cette dernière langue. Il déclare toute son émotion pour ce nouveau témoi gnage de confiance que les élec teurs venaient de leur donner. Il leur en témoigne sa très vive et profonde reconnaissance.

M. Walsh rappelle les marques pas sées de son adhésion au parti libéral et déclare qu'il a toujours voulu, que ce soit comme officier ou comme sim ple soldat, prouver à son parti et à ses chefs l'ardeur et le dévouement qu'il portait à son pays, à son parti et à son principe. Et aujourd'hui, il ne demande qu'une chose : vaincre, non pas autant pour l'honneur de la fonc tion que pour dire qu'il aura contri bué à débarrasser le pays du gouver nement autocrate et ruineux qui le dirige. Je ne cherche qu'à faire mon devoir, dit-il; tous doivent faire leur devoir en cette circonstance difficile : le pays n'a jamais été dans une aussi grande détresse et il est temps que cet état de choses change. M. Walsh de mande le concours loyal et constant de tous les amis de la cause libérale afin de donner une victoire éclatante au parti de M. King.

M. Walsh remercie l'hon. Dr Guer rin dont le nom avait été mentionné mais que l'ancien maire de Montréal avait lui-même demandé de retirer, il remercie M. Madigan, le maire Leclair de leur désintéressement et de leur appui, et il termine en adressant aux Canadiens français un appel cha leurux qui a été vivement applaudi.

L'échevin Dixon est ensuite invité à dire quelques mots. Il exprime tout d'abord sa satisfaction de voir choisir un homme digne de la tâche que le parti libéral met entre ses mains. Il félicite M. Walsh de son succès et se dit convaincu qu'entre ses mains le drapeau libéral ne peut être mieux porté.

Il entre ensuite dans la question politique et en parle brièvement. Il dit qu'une chose ne doit pas sortir du cerveau de tous les électeurs : le gouver nement actuel. Il est du devoir de tous de débarrasser le pays de ce gouvernement qui nous a plongés dans des conditions aussi désastreuses. Il rappelle le vote des soldats et déclare que cela est maintenant disparu et que les électeurs auront véritablement choisir eux-mêmes leur gouver nement. C'est leur devoir de dote r le pays d'une administration qui saura pratiquer l'économie et qui dirigera encore le Canada dans la voie du progrès et de la prospérité.

Le Dr Conroy, représentant de Ste-Anne à la législature, félicite M. Walsh du succès qu'il remporte ce soir et il lui promet son concours entier jusqu'au soir de la votation. Il appuie surtout sur la nécessité de bien enregistrer les femmes qui ont droit de vote, car les femmes seront le grand facteur dans la prochaine lutte.

Le maire Leclair se déclare heu reux du choix qui a été fait et il de mande que tous appuient la candi dature de M. Walsh. Il parle également de la nécessité de l'enregistrement des femmes électorales et il demande que le prochain gouvernement, qui sera un gouvernement libéral, n'ignore pas la cité de Verdun dans ses subsides comme cette ville l'a été depuis une dizaine d'années.

M. Leclair rappelle que Verdun a dû faire des travaux considérables à la digue et que le gouvernement aurait dû y contribuer; il demande aussi à ce que le bureau de poste, pour lequel un terrain a été acheté, soit construit afin que les citoyens de Verdun soient mieux servis sous ce rapport.

M. Leclair parle également du dan ger d'un semblant de parti qu'on veut implanter dans la division Ste-Anne, on veut amener un candidat bocheviste. Ce n'est là qu'une tactique pour diviser les rangs du parti libéral. Le mot d'ordre doit être l'union entre tous les libéraux.

Le capitaine dit quelques mots, puis M. Madigan termine la série des dis cours en demandant que tous ceux qui s'étaient ralliés à sa candidature se joignent maintenant à celle de M. Walsh qui est vraiment l'élé de la convention.

La soirée se termina par des accla mations enthousiastes à l'adresse du candidat et des orateurs.

CHEZ LES SOURDES-MUETTES A l'Institution des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis, la réunion de culture aura lieu mercredi après-midi, à 3 heures, et Mlle Marie-Claire Daveluy fera un discours.

LA REVUE HEBDOMADAIRE Sommaire du 1er octobre 1921 Daniel Halévy, Emile Clermont et la guerre Emile Clermont. Le passage de l'Alsace à la journée du 12 septembre 1914 et les premières tranchées. Marcel Boulenger. Souvenirs sur Gabriel d'Annunzio (1914-1918). A propos de la prochaine publication de l'Épave à la France. Alexandre Arnoux. Le bon de Bordeaux confédéré (février). IV. Wladimir d'Ormesson. Les Evénements du Maroc espagnol. Nécessité pour la France d'une politique de l'Islam. Henri Clouard. Les résultats de l'enquête sur le crédit intellectuel. (A propos d'un article récent). Jean d'Elbé. L'atoutant aventure d'un gentilhomme gascon sous Louis XIV. Francis Bethel. Ma fille et moi. IV. (fin.) Chroniques et documents. Louis Latzarus. Chronique parisienne. (A propos de l'assassinat de son père, le général André Rousseaux. La crise de la haute culture. "Langues vivantes et humanités".) (A propos des réformes de M. Léon Bertrand.)

REUNION ANNUELLE DES ANCIENS DU COLLEGE DE SAINT-REMI

L'Association des Anciens Elèves du Collège de St-Rémi de Napierville tiendra sa réunion annuelle demain à Saint-Rémi. — La bénédiction de la nouvelle annexe du collège coïncidera avec cette fête.

C'est demain, dimanche, le 16 octo bre courant, qu'auront lieu à St-Rémi de Napierville, de grandes fêtes à l'occasion de la bénédiction de la nou velle annexe du Collège.

La bénédiction de cette nouvelle an nexe donnera lieu à de grandes ré jouissances et l'Association des an ciens élèves a profité de cette circons tance pour faire sa réunion annuelle. Plus de deux cents élèves ont déjà promis d'être présents à cette réunion et nul doute que les fêtes qui auront lieu demain seront couronnées d'un éclatant succès.

La bénédiction de la nouvelle an nexe sera faite par le très Révérend Père F. M. Roberge, vicaire général des Clercs St-Viateur, sous la direc tion desquels est le Collège de St-Rémi.

Le Conseil de l'Association des an ciens élèves a organisé un magnifique programme qui nous fait plaisir de publier : "Le départ aura lieu à la gare Wind sor à 8.30 heures, dimanche matin, jusqu'à St-Constant, où des automobi les viendront à la rencontre des visi teurs.

"A 10 heures a.m., il y aura une messe basse dite pour les anciens élèves par le Révérend Père Apollinaire, de l'Ordre des Franciscains et ancien élève de la maison. "A 11 heures a.m., se fera la bénédiction de la nouvelle annexe, par le très Révérend Père Roberge qui prononcera le sermon de circonstance. "A 12.00 heures a.m., il y aura un grand banquet dans les salles du Col lège et plusieurs anciens élèves et professeurs adresseront la parole. "Dans l'après-midi, il y aura les élections générales et divers amuse ments."

Tous les anciens élèves sont instamment priés de bien vouloir se ren dre à St-Rémi demain et ceux qui ont des automobiles à mettre à la dispo sition des organisateurs sont priés de s'adresser à M. Amédée Monet, "Main 1397" ou "Calumet 253".

UN LIBERALISME ARDENT REGNE DANS L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

C'est ce que nous déclare, hier après-midi, M. A.-R. Mc-Master, député de Brôme, qui accompagnait l'hon. M. King dans l'île du Prince-Edouard. — Des assem blées caractéristiques par leur enthousiasme.—L'em prise du chef libéral.

La tournée libérale que vient de faire l'honorable W. D. Mackenzie King, chef du parti libéral, dans l'île du Prince-Edouard ne laisse aucun doute sur le sentiment franchement libéral qui existe dans les provinces maritimes, nous disait, hier après-midi, M. A. R. Mc-Master, C.R., député de Brôme aux Communes, qui a accompagné M. King dans cette série d'assemblées politiques et qui revient enchanté de son voyage.

M. Mc-Master a été dix jours dans l'agréable et fertile île du Prince Edouard, il en revient confiant dans le succès du parti libéral et vraiment étonné de tous les spectacles qu'il lui a été donné de voir dans cette partie intéressante du Dominion. Un grand nombre de réunions ont été tenues dans cette campagne inspi rante de confiance, où le plus grand enthousiasme ne cessait de régner. M. Mc-Master a rencontré l'hon. M. King le 5 octobre et il a parlé, en compa gnie du chef libéral et de MM. Duff, Hughes et McKinnon, à Charlot town le 6, à Georgetown le 7, à Kennington le 10, à O'Leary, Tignish et Alberton le 11 et à deux endroits à Sommersville le 12.

Nous sommes très étonnés de l'île du Prince-Edouard, nous dit M. Mc-Master, pour réaliser dans quelle cause se trouvent le parti libéral, sa ferveur et son jeune et vigoureux chef. Partout où nous avons adressé la pa role, ce n'étaient que des ovations chaleureuses et prolongées, la popula tion entière se portait aux devants de l'hon. M. King. Le parti libéral n'a pas le droit de craindre pour ce qui est du résultat dans cette province de la confédération; nous prendrons les quatre sièges de l'île du Prince-Edouard, nous les avions en 1917, mais, comme chacun le sait, nous nous sommes vus privés de deux d'eux par suite de la distribution honteuse du vote des soldats. La population de ces comtés en a vivement ressenti l'amertume, et les deux autres comtés qui ont conservé leurs représentants libéraux sont fiers de notre attitude en Chambre et ils ne veulent aucunement changer, surtout à ce moment où la victoire sourit au parti libéral, le parti de leurs aspirations.

A Charlottetown, où nous avons parlé le soir du 6 octobre dernier, nous avons dû tenir deux grandes assemblées, l'une dans la salle du mar ché et l'autre à la salle de l'opéra. A chacune d'elles un auditoire considé rable et enthousiaste nous a accueillis et le chef du parti libéral a été ovationné comme très peu de chefs l'ont jamais été dans cette partie du pays. La politique libérale telle qu'annoncée par le chef et les autres orateurs a été vivement applaudie, on sent que c'est vers nous que se tournent tous les espoirs, les tories ayant à tel point déçu la population canadienne. Dans l'après-midi du même jour, nous étions reçus aux édifices du parlement, où presque tous les électeurs de la ville sont venus verser la main de l'hon. Mackenzie King, et au sortir, une foule était massée aux abords du parlement qui fit une chaude acclamation au chef.

M. Mc-Master nous répète qu'on ne peut vraiment pas exagérer la mesure d'enthousiasme qui règne dans cette province pour le parti libéral. Par tout où le chef libéral a passé, c'était des acclamations, des bravos qui par taient de toutes les poitrines. La cause libérale et la personnalité du chef du parti sont deux causes d'ovations indescriptibles dans cette province qui fut toujours un foyer ardent de libéra lisme.

Le député de Brôme nous fait une très intéressante description de l'île

M. LE MAIRE MARTIN DEJA SE PLAINT DES "TELEGRAPHS"

M. le maire Martin aurait découvert un "schème" et fait arrêter l'auteur présumé. — M. Martin demande des sous-officiers-rapporteurs honnêtes. — L'assermenta tion a eu lieu, hier soir, pour 1100 personnes.

"Je ne sais s'il y aura jamais moyen d'implanter l'honnêteté," a dit M. le maire Martin, en apercevant au second étage, à l'hôtel de ville, des tables de bois improvisées qu'on a fait placer pour l'assermentation des sous-officiers-rapporteurs. "Tâchez, disait-il aux membres du personnel de M. René Bauset, greffier, tâchez de choisir des honnêtes gens et donnez-leur de fermes instructions. Qu'ils fassent leur devoir, sinon qu'on les menace de la prison." M. le maire raconta alors qu'il venait précisément de découvrir un "schème" et que l'auteur présumé avait été confié aux mains des détectives. "Il n'est pas en prison, mais, si "schème" il y a, nous en aurons des preuves solides. C'est depuis huit jours qu'on le "monte." M. le maire Martin a avoué qu'il cherche depuis longtemps et jusqu'ici en vain de trouver un antidote aux "telegraphs."

L'assermentation de onze cents of ficiers-rapporteurs a eu lieu, hier, en effet. Ce fort contingent comprend environ deux cents employés municipaux. Depuis les jours du referen dum dernier, le greffier de la cité leur donne sa préférence et la Com mission Administrative a toujours se condé cette initiative. Ces employés ont pour une bonne partie été assés mentés, hier après-midi, après leur travail. On leur a fait jurer d'accom plir leurs graves offices en toute honnêteté.

Cette cérémonie a pris plus d'amp leur dans la soirée quand mille per sonnes, jeunes hommes pour la plu part, étaient ponctuellement venus à l'hôtel de ville, à 7 heures 30. On les a partagés en trois groupements dis tincts. Au premier étage, M. Jules Crépeau, greffier-adjoint, s'est tenu, tandis que M. René Bauset, greffier, et son deuxième adjoint, M. J. Etienne Gauthier, se trouvaient respectivement au deuxième et au troisième étages.

te le fardeau aussi bien que dans les autres provinces, et on veut mettre fin à cette extravagance et se dé barasser si possible de ces navires qui n'ont même pas de cargaison à transporter.

Les deux assemblées de Kenning ton, et celles de O'Leary, Tignish et Alberton furent de nouveaux triom phes pour l'hon. M. King et ceux qui l'accompagnaient, puis ce fut Sum mersville, où deux grandes réunions marquèrent le passage du chef libé ral dans cette ville. La population s'était portée en très grand nombre aux deux endroits où nous parlions, et là comme dans les autres villes et villages, la politique libérale, son chef et ses lieutenants furent applaudis avec enthousiasme.

M. Mc-Master nous rappelle en pas sant que M. Fauteux qui accompa gnait M. Meighen a adressé la pa role à l'exposition d'Edmont Bay, mais qu'il évita de parler de politique afin d'éviter de défendre celle de son chef. M. Mc-Master parla également et il le fit en français pour être bien compris de la population acadienne de cet endroit. Il a été très bien ac cueilli.

Le nom de Laurier est connu dans cette province, son souvenir est vi vace et ardent, une allusion à sa mé moire est l'objet de vives et déli rantes ovations. Le nom de Laurier est synonyme de prospérité, de grandeur et de paix, voilà pourquoi on chérit si largement la mémoire du regretté chef disparu.

M. Mc-Master espère retourner dans cette île attrayant pour en connaître mieux et apprécier plus com plètement la population hospitalière et généreuse. Il déclare qu'il con serve un souvenir ému de sa visite dans l'île du Prince-Edouard.

UNE MACABRE DECOUVERTE

Un chasseur trouve un cadavre en putréfaction près d'un arbre

(Dépêche de la Presse Canadienne) Petitcodiac, N.-B., 14. — Jeudi après-midi en chassant dans les bois de Cold Brook, à environ trois milles de Petitcodiac, William Blackney, ac compagné par son petit-fils, a fait une macabre découverte à 3.30 heures. Penché sur le tronc d'un arbre qui avait été abattu par le vent, se trou vait le squelette d'un homme. Le corps était très décomposé. La tête était séparée du corps. Les chaussu res étaient à environ trois pieds du corps. Le squelette était recouvert d'un chandail brun et d'un épais gilet de cuir. Les habits étaient en partie décomposés. L'homme avait les che veux bruns et portait des chaussures de pointure six. M. Blackney n'a trou vé aucun fusil. Il n'a jamais été ru meur que quelqu'un ait disparu dans le district.

La place où le corps a été trouvé est à environ deux milles de la plus proche maison. On croit que le corps est là depuis le commencement du printemps.

A LA VILLA ST-JOSEPH

Une retraite fermée sera préchée par le R. P. Geo. Lebel, s.j., du 24 au 27 courant, à la Villa Saint-Joseph. Cette retraite sera toute particulière aux dames, elle commencera à 7 h. 30 bien précises au soir du 24 de ce mois et se terminera à la même heu re, le 27, soit le vendredi suivant. La liste d'inscription est ouverte à la Villa Saint-Joseph, 1040 avenue de Lorimier, appel téléphonique Saint-Louis 1525. Les retraitantes sont priées de se munir de leur nécessaire de toilette. (Communiqué.)

LE CHERRIER A GUYBOURG

Le Cherrier champion indépendant de la province se rencontrera dimanche prochain à 10 heures à la gare de Guybourg. La partie sera disputée sur le terrain du Guybourg dimanche, à 2.30 heures.

LE VALLEYFIELD A BEAUHARNOIS

Un match de Beauharnois aura la visite de Valleyfield, dimanche prochain. Nul doute que la partie sera des plus inté ressantes. Les Beauharnois ont déjà battu les Valleyfield dans deux rencontres. Les Indiens de leur côté, sont con vaincus, disant certains de la victoire finale.

LES INDIENS VS LES IRLANDAIS

Demain, au terrain Saint-Henri, sera jouée la partie finale pour le championnat de la province. Le Oughawarra sera l'adversaire des Indiens. Les Indiens, le capitaine des Trients, dit que son club fera l'impossible pour conserver l'avantage gagné au tour de la semaine dernière. Les Indiens de leur côté, sont con vaincus, disant certains de la victoire finale.

JOURNEE SOCIALE

La question des relations entre le capital et le travail est une question vitale à l'heure actuelle dans tous les pays, y compris le nôtre. Il peut en résulter des guerres de classes plus désastreuses que les guerres entre nations. Que faire pour la résoudre ? L'Eglise catholique apporte sa solution : l'organisation professionnelle basée sur des principes chrétiens. N'est-il pas nécessaire que les hommes politiques, les industriels, les financiers, etc. connaissent cette solution afin d'aider à sa réalisation ? C'est pour leur en fournir l'occasion que l'Ecole Sociale Populaire organise pour le lundi, 17 octobre prochain, jour d'Actions de Grâce pour la province de Québec, une série de cours sociaux. En voici le programme : à 9 h. l'organisation professionnelle catholique par l'abbé Edmond Hébert; à 10 h. 30, l'organisation professionnelle neutre, par M. Alfred Charpentier; à 3 h. les syndicats féminins, par Mlle Gerin-Lajoie; à 4 h. 30, services syndicaux, par M. Arthur Saint-Pierre; à 8 h. formation sociale et syndicale, par M. Antonio Per rault. Ces cours seront donnés, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Gauthier, dans la salle de l'Union catho lique, sous-sol de l'église du Gesù, rue Bleury. L'admission y est gratuite.

REUNION DE LA ST. JAMES LITERARY

La St-James Literary Society tien dra sa réunion hebdomadaire, mardi, le 18 octobre prochain. Le professeur Ira A. Mackay donnera une confé rence sur l'Etat éducatif. Les officiers de la société tiennent à faire remarquer que le conférencier à la réunion du 25 octobre prochain sera sir Andrew MacPhail qui parlera de "l'Époque de la Reine Anne et de sa prose glorieuse".

UNE REVOLUTION ETAIT EN BRANLE

(Suite de la première page) ches pour aller boire; emportez des bouteilles d'eau avec vous. Vous au rez probablement à marcher long temps et serez sur les pieds longtemps ainsi, prenez avec vous un bon gros bâton. Cela pourrait être utile.

UNE MACABRE DECOUVERTE

(Dépêche de la Presse Canadienne) Petitcodiac, N.-B., 14. — Jeudi après-midi en chassant dans les bois de Cold Brook, à environ trois milles de Petitcodiac, William Blackney, ac compagné par son petit-fils, a fait une macabre découverte à 3.30 heures. Penché sur le tronc d'un arbre qui avait été abattu par le vent, se trou vait le squelette d'un homme. Le corps était très décomposé. La tête était séparée du corps. Les chaussu res étaient à environ trois pieds du corps. Le squelette était recouvert d'un chandail brun et d'un épais gilet de cuir. Les habits étaient en partie décomposés. L'homme avait les che veux bruns et portait des chaussures de pointure six. M. Blackney n'a trou vé aucun fusil. Il n'a jamais été ru meur que quelqu'un ait disparu dans le district.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Chroniques et documents. Louis Latzarus. Chronique parisienne. (A propos de l'assassinat de son père, le général André Rousseaux. La crise de la haute culture. "Langues vivantes et humanités".) (A propos des réformes de M. Léon Bertrand.)

# Le Canada

MONTREAL, Samedi, 15 Octobre 1921.

## Les scandales du régime Borden-Meighen

Les torys prétendent effrontément qu'il n'y a pas et de scandales sous le régime Borden-Meighen.

Cette prétention elle-même est aussi scandaleuse que toutes les extravagances et tous les pillages que l'on a relevés durant ce régime néfaste.

Indépendamment du désarroi général des finances, des déficits des chemins de fer et de la marine marchande, des crédits de la Roumanie et autres transactions désastreuses qui restent au débit de M. Meighen lui-même, les torys croient que le peuple a oublié les innombrables scandales qui ont marqué le régime Borden-Meighen autour de 1917.

C'est parce que ce régime se sentait irrémédiablement perdu dans le sentiment public qu'il a érigé la coalition contre la province de Québec et qu'il a donné naissance au gouvernement unioniste.

L'administration Borden-Meighen avait été marquée par le plus formidable gaspillage de fonds publics, qui soit dans notre histoire.

Non, le peuple n'a pas oublié; et quand les torys disent aujourd'hui que ce régime n'a connu aucun scandale, sous indignation ne fait que grandir.

Contentons-nous de mentionner les scandales des fournitures militaires et des munitions.

Les CHEVAUX: le gouvernement Borden-Meighen achetait des chevaux par l'entremise de députés conservateurs et on a prouvé aux enquêtes que des centaines de vieilles rosses avaient été payées des prix scandaleux et étaient mortes avant même de pouvoir être embarquées.

Les CHAUSSURES: on a également prouvé que des chaussures par milliers de paires avaient été achetées dont les semelles n'étaient que du carton et qui ont dû être brûlées parce qu'on ne pouvait en faire aucun usage.

Les PELLES-BOULIERS: On se rappelle l'histoire de cette pelle brevetée recommandée par le secrétaire du ministre de la Milice et dont on en avait acheté vingt-cinq mille au prix de \$1.25 chacune, sans jamais pouvoir s'en servir.

Les PANSEMENTS: un député tory avait pu faire acheter au gouvernement pour \$40,000 de pansements sur lesquels il fit un profit exorbitant.

Les LORGNETTES; les CAMIONS-AUTOMOBILES; les THERMOMETRES; les REMÈDES achetés aux parents des ministres et des députés; les BICYCLES; le scandale du FOIN... Voilà autant de scandales d'administration que nous pouvons rappeler dans le détail si nos adversaires le désirent.

Mais il y a plus; il y a aussi l'énorme scandale Allison. Cette affaire, où le secrétaire du ministre jouait aussi un rôle important, se chiffrait dans les millions.

Scandales de l'octroi des MUNITIONS; l'affaire des CARTOUCHES; celle des REVOLVERS à laquelle Allison était encore mêlé. Il y a aussi le scandale de l'achat de deux SOUS-MARINS McBRIDE payés plus d'un million au Chili et qui n'ont jamais servi.

Le scandale de la CARABINE ROSS et des "améliorations" qu'on y apporta au cours de la guerre, même après qu'elle avait fini de servir.

Enfin, le scandale colossal du NICKEL CANADIEN qui était vendu aux Américains, avant que ceux-ci fussent en guerre, et qui était ensuite revendu aux Allemands pour servir contre les Alliés eux-mêmes.

Tous ces scandales ont été prouvés et archi-prouvés; et si nécessaire, nous pourrions les raconter dans le détail et en faire une sorte de feuilleton lugubre rappelant aux électeurs durant la campagne ce que fut, au point de vue administratif, le régime Borden-Meighen.

Ce n'est pas étonnant après cela que nous ayons une dette colossale au pays et des déficits annuels de deux cent millions.

## Pour faire renaître la prospérité

Au moment où le gouvernement Meighen se présente devant le peuple et lui demande de lui renouveler sa confiance pour l'administration des affaires du pays, il est tout naturel qu'on se demande ce qu'il a fait durant son administration, quel est l'état de prospérité ou de détresse dans lequel il laisse le pays.

C'est la première fois, depuis 1911, que les torys s'adressent au peuple pour lui demander de renouveler leur mandat. L'élection de 1917 ne portait que sur la poursuite de la guerre, et encore sait-on comment la victoire a été escamotée.

Les conservateurs ont pris le pouvoir en 1911, succédant au gouvernement Laurier qui dirigeait les destinées du pays depuis quinze années.

Le pays était alors dans un état de prospérité comme jamais il n'en avait connue auparavant, le peuple était heureux, vivait, dans l'harmonie et la concorde, du fruit de son travail qui était en abondance alors.

Les champs produisaient des récoltes abondantes et les industries étaient en plein mouvement donnant de l'ouvrage à des centaines de mille ouvriers; la prospérité se reflétait dans tous les foyers canadiens, la société entière du pays poursuivait pacifiquement sa marche vers le progrès.

Qu'avons-nous aujourd'hui? Quel contraste peut-on faire entre les deux administrations, l'administration si heureuse de Laurier et celle, si malheureuse, si destructive de MM. Borden et Meighen!

Les conditions économiques et sociales sont aujourd'hui décourageantes, le pays se demande avec anxiété vers quelle désorganisation nous tendons, nous sommes aujourd'hui dans une situation qui confine à la banqueroute.

Le gouvernement tory a manqué de prévoyance, il s'est plongé dans des extravagances comme celle des chemins de fer, la marine marchande, les crédits à des pays insolubles, etc., qui nous ont surchargés d'impôts; le commerce canadien dépérit continuellement, le chômage est un problème angoissant, ce gouvernement ne peut que nous mener à un désastre.

Ce n'est pas en vain que les libéraux rappellent le nom de Laurier, ce n'est pas, comme le disent les torys, pour rappeler les jours sombres de 1917, mais bien pour montrer que la politique du Grand Canadien est celle qui nous sauvera, comme ce fut celle qui dégagait le pays du marasme de 1896.

Les libéraux d'aujourd'hui sont les mêmes que ceux qui suivaient le vénéré chef maintenant disparu, leur politique est la sienne, et c'est en elle que le pays doit placer sa confiance, s'il veut ravoir la prospérité et la paix d'avant 1911.

## L'Avenir de Montréal

Dans trois jours, les contribuables de Montréal seront appelés à se choisir une nouvelle administration.

Personne ne peut rester étranger ou simplement indifférent à l'obligation de se rendre aux polls et de voter suivant sa conscience pour les hommes qu'il croira sincèrement les mieux qualifiés.

Montréal entrera, mardi, dans une phase nouvelle et de l'administration dont elle sera dotée dépendra son avenir, c'est-à-dire son développement et sa prospérité.

La métropole canadienne, troisième ville française du monde, possédant un port unique, une population saine et laborieuse, un climat favorable, des industries innombrables, peut devenir en moins d'une décennie la rivale de New-York. C'est à nous de travailler à la réalisation de cet avenir.

Que les contribuables se rendent nombreux, qu'ils se rendent tous aux bureaux de vote, qu'ils fassent un choix judicieux de leurs représentants, et que le prochain conseil municipal renferme les éléments nécessaires au développement de la métropole canadienne.

Ils auront ainsi accompli leur devoir envers leur ville, envers leur bonne province, envers leur pays.

## Les Perspectives Libérales

Les libéraux prendront vingt-cinq sièges dans les seules provinces maritimes et plus de soixante dans Québec.

On voit donc qu'ils sont assurés d'être en tête de liste, et qu'avec un peu d'activité et de confiance nos amis dans Ontario et l'Ouest peuvent nous donner la majorité absolue.

## Le Vote Féminin

Plusieurs questions fédérales intéressent directement les femmes, notamment la cherté de la vie, le divorce, la paix sociale.

Les femmes devront faire usage de leur droit de vote et contribuer à la chute du gouvernement.

## Patronage et Cynisme

Malgré les déficits énormes des chemins de fer, M. Meighen n'a aucun remède à apporter à la situation.

Il a déclaré à Moncton que, tant qu'il sera premier ministre, l'Etat continuera de gérer les voies ferrées; et incidemment que Moncton sera un des centres de l'opération.

## Il les Chassera

M. Meighen a usurpé le pouvoir en 1920, comme M. Borden avait usurpé le droit de continuer de gouverner après l'armistice.

Le peuple chassera du gouvernement l'usurpateur et avec lui les derniers vestiges du régime de la banqueroute.

## La Campagne Politique

"La Minerve" sait mentir (Du "Canada Français" de St-Jean): "La Minerve" de Montréal colporte actuellement une calomnie qu'il est peut-être bon de ne pas laisser absolument sans réponse.

"Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose". Quelques naïfs pourraient peut-être s'y laisser prendre.

"La Minerve" veut faire croire que les députés canadiens-français, sir Wilfrid Laurier à leur tête, auraient voté pour le principe de la conscription, en votant contre le sous-amendement Barrette qui demandait le renvoi à six mois du bill de la conscription.

"La Minerve" veut faire croire qu'en votant contre un sous-amendement, on peut voter pour le principe d'un bill, comme si tout le monde ne savait pas que pour voter le principe d'un bill, il faut voter sa seconde lecture; "La Minerve" veut faire croire que les Canadiens-français libéraux de la province de Québec, qui se sont présentés en 1917, comme anti-conscriptionnistes, étaient des conscriptionnistes et que personne ne s'en est aperçu; "La Minerve" veut faire croire que Laurier, qui avait refusé d'entrer dans le cabinet de coalition de M. Borden, précéda parce que M. Borden voulait établir la conscription, était un conscriptionniste; "La Minerve" veut faire croire que Laurier, qui fut abandonné par plusieurs de ses principaux lieutenants, parce qu'il était contre la conscription, était un conscriptionniste. Et tout cela, parce que les Canadiens-français libéraux ont voté contre le sous-amendement Barrette, qui n'était qu'une petite finasserie politique sans importance, tellement peu importante qu'elle ne put servir aux fins pour lesquelles elle avait été inventée. On voulait simplement se faire un peu de munitions pour la campagne de 1917. Mais pendant toute cette campagne de 1917, qui a jamais entendu parler du sous-amendement Barrette? On l'amené en 1921. Quelle pauvreté chez nos adversaires!

Le sous-amendement Barrette fut une manoeuvre mesquine. Laurier avait proposé son amendement qui couvrait tout le terrain et répondait absolument aux desirs et aux sentiments du peuple. Il demandait que le bill de conscription ne fut pas adopté avant que la question ne fut soumise au peuple par un referendum, et

c'est cette attitude que Québec approuva en 1917, sachant bien ce qui s'était passé à la Chambre. C'était d'ailleurs prendre une position qui devait en appeler fortement à tous les éléments libéraux et démocratiques du pays. Si l'amendement proposé par sir Wilfrid Laurier eût triomphé, le gouvernement était battu et le bill avec lui.

Mais même une question de cette importance ne devait pas être exemptée des petites intrigues inspirées par l'esprit de parti.

M. Barrette et les quelques amis politiques qui le suivirent, inventèrent le petit sous-amendement qui n'eut qu'un effet, celui de montrer que chez certains gens, les besoins politiques priment toute autre préoccupation.

Aussi, toute la députation canadienne-française libérale vota contre le sous-amendement Barrette sans hésitation. Toute la députation canadienne-française libérale vota pour l'amendement Laurier qui demandait le plébiscite.

Toute la députation canadienne-française libérale vota contre la deuxième lecture du bill de conscription, c'est-à-dire contre le principe du bill. Toute la députation canadienne-française vota contre la troisième lecture du bill de conscription, c'est-à-dire contre la conscription.

Et il y a un journal publié à Montréal, en plein vingtième siècle, qui, en présence de faits semblables, ose mépriser les électeurs de cette province, au point de publier de pareilles absurdités.

Qu'on apprenne donc, à "La Minerve", qu'on ne fait plus les élections comme il y a cinquante ans, à grands coups de mensonge!

## La Presse Européenne

Le blocus de la pensée française (Du "Gaulois"):

"Les cinquante professeurs roumains qui passent actuellement leurs vacances en France ont publiquement exprimé leur regret des difficultés qui s'opposent à la diffusion du livre français en Roumanie.

La même plainte nous fut faite par des Tchéco-Slovaques et des Yougo-Slaves, des Italiens et des Polonais. La crise des changes, dans ces pays, donne au mark déprécié la possibilité de triompher du franc, et au livre allemand toute commodité de supplanter le livre français.

Par un paradoxe singulier, les pays à change élevé: Suisse, Angleterre, Etats-Unis, Hollande, Danemark, Suède et Norvège, ne reçoivent pas davantage d'envois de livres de France.

Et pourtant, un livre français de 7 fr. 50 (même gravé des droits de douane et de transport) ne vaut pas plus de 2 francs suisses, de 2 shillings et 6 pence anglais, d'un demi-dollar américain et d'une demi-couronne scandinave.

Serait-ce qu'il n'y a plus d'acquéreurs d'ouvrages français dans le vaste monde? Nullement. Ce n'est point la demande d'est l'offre qui fait défaut. La librairie française n'envoie des livres que sur commande expresse d'unités désignées, contre remboursement immédiat. Elle n'accorde aucun crédit à long terme et ne reprend pas les invendus. Enfin, elle néglige d'adresser aux libraires et journaux étrangers les catalogues et prières d'insérer en langue du pays.

L'Allemagne, qui, à l'en croire, manque d'argent pour les réparations, trouve fort bien les capitaux qui permettent aux libraires de Leipzig, Munich, Dresde et Berlin l'octroi de crédits illimités à leur clientèle étrangère. Si l'on ne remédie à cette situation la pensée française, étouffée par ce blocus d'un nouveau genre.

L'emprunt de Krassine Les journaux bolcheviques ont publié sur la situation économique et financière des Soviets d'étonnantes déclarations de Krassine dont le "Parisien" donne de larges extraits.

L'ex-envoyé des Soviets à Londres affirme avec une belle audace que la situation de la Russie rouge va s'améliorer. "Notre grande victoire, dit-il, fut notre traité de commerce avec l'Angleterre, qui nous a reconquis de fait comme gouvernement russe". Il est trop certain, en effet, que l'atrocité régime des Soviets a été fortifié matériellement et moralement par ces accords Lloyd George-Krassine, dont lord Curzon dénonçait récemment avec une indignation un peu naïve, les déplorables résultats.

Les bolchevistes n'ont jamais eu à exporter que les produits de leurs vols ou des ballots de tracts. Leurs envois commerciaux n'étaient que des agents de propagande.

Le gouvernement français en avait prévenu le gouvernement britannique.

La question russe M. Jacques Roujon. — "Le Figaro": L'association de malfaiteurs qui s'est emparé de l'ancien empire des tsars, cherche à apitoyer le monde civilisé sur les souffrances trop réelles du malheureux peuple russe unié. Quant au malheureux peuple russe unié, quant à bénéficier des secours dont bénéficieraient seuls les chefs et les agents de cette prétendue dictature du prolétariat. Le prolétariat russe continuera à souffrir de la faim et du froid, mais l'armée rouge sera ravitaillée et pourra préparer de nouvelles guerres civiles ou étrangères.

La base de notre politique économique, avoue tout crûment Krassine, est le succès de notre armée rouge.

Quels contrats, quels accords peuvent passer raisonnablement avec les bolchevistes dont le principe est de

ne reconnaître aucune loi? On ne pourra apporter une aide efficace au peuple russe qu'après la disparition des Soviets.

Le fer de France (De M. R. Magaud, "Bulletin Economique"):

"Aujourd'hui que l'Allemagne a perdu le bassin lorrain annexé, et qu'il ne lui reste que ses propres gisements représentant un fonds de 523 millions de tonnes, on se rend compte de la situation de ses industries métallurgiques qui, même lorsqu'elles étaient au bénéfice de la production de 35,941,000 tonnes de l'avant-guerre, devaient demander le complément de leurs besoins à la Suède, à la France, à l'Algérie et à l'Espagne. La France seule lui livrait plus de trois millions de tonnes.

Ces chiffres instituent donc la France reine du fer en Europe. Et ils contribuent certainement à éclairer les desseins de la politique anglaise qui apporte tant de vetos aux garanties économiques que la France voudrait s'assurer vis-à-vis de l'Allemagne, afin de n'avoir plus rien à redouter du relèvement militaire de celle-ci, et d'être sûrement indemnisée des réparations qui lui sont dues. On sait, d'autre part, que les richesses de la Ruhr représentent une valeur d'exploitation supérieure à celle de la totalité des bassins houilliers anglais. Par conséquent, en possession du gage de la Ruhr, la France deviendrait, tant que durerait l'occupation, reine usufructière du charbon européen comme elle est la reine propriétaire du fer. De telles constatations ne justifient sans doute pas la politique anglaise, mais nul ne saurait nier qu'elle ne l'éclaircit d'une lumière crue qui aide à comprendre ce qui se passe, c'est-à-dire les marques de la volonté inébranlable de la Grande-Bretagne d'empêcher que la France ne devienne l'arbitre économique de l'Europe continentale. Et cela aussi livre certains dessous de la politique italienne, qui a déjà marqué pas mal d'humeur que la France se trouvât dispensatrice du fer.

C'est aux chiffres de l'aride statistique qu'il faut aller demander les motifs secrets de l'attitude des cabinets.

France et Italie Le "Corriere della Sierra" publie, au sujet des incidents de Venise, un commentaire très sympathique pour la France.

"Nous croyons, écrit le grand journal de Milan, avoir avec nous la plus grande et la meilleure partie de la nation en disant que notre âme est ouvertement et complètement avec ceux qui, à Venise, crient: "Vive la France!"

Le chauvinisme qui a donné lieu aux incidents n'est pas prendre au sérieux. La violence verbale est en raison inverse du crédit qu'on lui prête dans le pays. Les Français ne nous feront et ne se feront pas le tort de considérer les bagarres de Venise comme expression d'une volonté nationale. Ils pourront tout au plus en tirer l'occasion de réfléchir sur les erreurs passées, mais les deux peuples comprendront de l'indispensable amitié franco-italienne doit être posée sur des bases plus profondes.

Les Français comprendront que l'âme de notre peuple et sa mission future vivaient dans les paroles de Diaz, et dans les applaudissements qui les accueillirent et non pas dans les regrettables cris des irresponsables.

NOUVEAUX RICHES Le "Gaulois" raconte: Ainsi qu'on le voit dans les caricatures, l'homme et la femme faisaient leur choix chez un marchand de tableaux. Le portrait d'une jeune fille les séduisit et le prix, vingt mille francs, ne fut pas discuté.

"C'est un Chaplin, dit le marchand, un Charles Chaplin très rare. Entendez-rien-ils "Charlie"? Le fait est que la femme murmura: — Il fait donc aussi de la peinture, ce garçon?"

Et ils paèrent comptant, ravis d'être tombés sur une pareille occasion.

UN MOT DE CLEMENCEAU M. Emile Barr raconte dans le "Figaro": "J'étais allé ce matin-là, je ne sais plus pourquoi, rendre visite à Clemenceau. Le monde des arts était en ruine. Les "philistins" venaient de refuser à Rodin son "Balzac". Hors de lui, Mirbeau, qui arrivait en même temps que moi chez Clemenceau, s'écriait: "C'est une nouvelle affaire Dreyfus!" Et Clemenceau, dans son fauteuil, gémissait sur la dureté des temps nouveaux, disant la difficulté de penser librement, hardiment, sur quelque chose. Je me rappelle ce mot de lui:

— Les étrangers ne nous aiment guère; mais du moins, jusqu'à présent, regardait-on avec un peu d'envie notre panache... Nous étions des gardiens d'idéals; de temps en temps, dans l'aveulement universel, nous gueulions quelque chose qui nous allait... Il n'y a même plus ça.

Le vieil homme a su, depuis, gueuler quelque chose "qui a monté".

C'est de 3 heures p.m. jus qu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique, et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

## L'ENREGISTREMENT DES ELECTEURS

Il commencera lundi, le 31 octobre, et se terminera le 5 novembre

CANDIDATS

La formation des treize derniers parlements du Canada

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, 14 — L'enregistrement des électeurs pour les prochaines élections fédérales à Ottawa, commencera, lundi, le 31 octobre et se terminera samedi soir, le 5 novembre, a annoncé R. V. Sinclair, C.R., officier-rapporteur.

DANS RENFREW Renfrew, 14 — Les libéraux du comté de Renfrew réunis en convention ont nommé M. C. G. McNaughton, pour porte-étendard aux prochaines élections fédérales.

LE CANDIDAT LIBERAL PROBABLE DANS CARLETON Ottawa, 14 — Le candidat le plus probable pour la convention des libéraux du comté de Carleton qui sera tenue à Richmond samedi, le 22 octobre, est le Dr I. G. Smith, président de l'Association libérale du comté.

LES 13 DERNIERS PARLEMENTS Ottawa, 15 — Les statistiques suivantes sur l'élection et la composition des différents gouvernements ne peuvent manquer d'intéresser l'approche des élections générales. La prochaine élection est la quatorzième depuis la Confédération.

1867.—Conservateurs: Ontario, 46; Québec, 45; Nouvelle-Ecosse, 3; Nouveau-Brunswick, 7. Total, 101. Libéraux: Ontario, 36; Québec, 20; Nouvelle-Ecosse, 16; Nouveau-Brunswick, 8. Total, 80.

1872.—Conservateurs: Ontario, 38; Québec, 38; Nouvelle-Ecosse, 11; Nouveau-Brunswick, 7; Manitoba, 3; Colombie Anglaise, 6. Total, 103. Libéraux: Ontario, 50; Québec, 27; Nouvelle-Ecosse, 10; Nouveau-Brunswick, 9; Manitoba, 1; Colombie Anglaise, 0. Total, 97.

1874.—Libéraux: Ontario, 64; Québec, 38; Nouvelle-Ecosse, 17; Nouveau-Brunswick, 11; Manitoba, 2; Ile du Prince-Edouard, 6; Colombie Anglaise, 0. Total, 133. Conservateurs: Ontario, 24; Québec, 32; Nouvelle-Ecosse, 4; Nouveau-Brunswick, 5; Manitoba, 2; Colombie Anglaise, 6; Ile du Prince-Edouard, 0. Total, 78.

1878.—Conservateurs: Ontario 59; Québec 45; Nouvelle-Ecosse 14; Ecosse 7; Nouveau-Brunswick 11; Colombie Anglaise 6; Ile du Prince-Edouard 5. Total 137. Libéraux: Ontario 29; Québec 20; Nouvelle-Ecosse 6; Nouveau-Brunswick 6; Manitoba 3; Colombie Anglaise 0; Ile du Prince-Edouard 1. Total 69.

1882.—Conservateurs: Ontario 54; Québec 48; Nouvelle-Ecosse 15; Nouveau-Brunswick 10; Manitoba 2; Colombie Anglaise 6; Ile du Prince-Edouard 0. Total 139. Libéraux: Ontario 37; Québec 17; Nouvelle-Ecosse 8; Nouveau-Brunswick 6; Manitoba 3; Colombie Anglaise 0; Ile du Prince-Edouard 2. Total 71.

1891.—Conservateurs: Ontario 48; Québec 33; Nouvelle-Ecosse 13; Nouveau-Brunswick 10; Manitoba 4; Colombie Anglaise 6; Ile du Prince-Edouard 0; Territoires du Nord-Ouest 4. Total 122. Libéraux: Ontario 40; Québec 32; Nouvelle-Ecosse 5; Nouveau-Brunswick 6; Manitoba 1; Colombie Anglaise 0; Ile du Prince-Edouard 5; Territoires du Nord-Ouest 0. Total 93.

1891.—Conservateurs: Ontario 48; Québec 30; Nouvelle-Ecosse 16; Nouveau-Brunswick 13; Manitoba 4; Colombie Anglaise 6; Ile du Prince-Edouard 2; Territoires du Nord-Ouest 4. Total 123. Libéraux: Ontario 44; Québec 35; Nouvelle-Ecosse 10; Nouveau-Brunswick 3; Manitoba 1; Colombie Anglaise 0; Ile du Prince-Edouard 0; Territoires du Nord-Ouest 4. Total 92.

1896.—Libéraux: Ontario, 43; Québec, 49; Nouvelle-Ecosse, 10; Nouveau-Brunswick, 5; Manitoba, 2; Colombie-Anglaise, 4; Ile du Prince-Edouard, 2; Territoires, 2. Total, 117. Conservateurs: Ontario, 44; Québec, 16; Nouvelle-Ecosse, 10; Nouveau-Brunswick, 9; Manitoba, 4; Colombie-Anglaise, 2; Ile du Prince-Edouard, 3; Territoires, 1. Total, 89.

1900.—Libéraux: Ontario, 35; Québec, 56; Nouvelle-Ecosse, 15; Nouveau-Brunswick, 9; Manitoba, 2; Colombie-Anglaise, 3; Ile du Prince-Edouard, 3; Territoires, 4; Yukon, 1. Total, 128.

Conservateurs: Ontario, 54; Québec, 7; Nouvelle-Ecosse, 5; Nouveau-Brunswick, 5; Manitoba, 3; Colombie-Anglaise, 2; Ile du Prince-Edouard, 1; Territoires, 0. Total, 78.

1904.—Libéraux: Ontario, 38; Québec, 54; Nouvelle-Ecosse, 18; Nouveau-Brunswick, 7; Manitoba, 7; Colombie-Anglaise, 7; Ile du Prince-Edouard, 1; Territoires, 7; Yukon, 0. Total, 139.

Conservateurs: Ontario, 48; Québec, 11; Nouvelle-Ecosse, 0; Nouveau-Brunswick, 6; Manitoba, 3; Colombie-Anglaise, 0; Ile du Prince-Edouard, 3; Territoires, 3; Yukon, 1. Total, 75.

1908.—Libéraux: Ontario 36; Québec 53; Nouveau-Brunswick 11; Nouvelle-Ecosse 12; Ile du Prince-Edouard 3; Manitoba 2; Colombie-Anglaise 2; Saskatchewan 9; Alberta 4; Yukon 1; total 138.

## PRESERVEE D'UNE VIE DE SUPPLICES

Et d'une grave opération, par l'emploi de "FRUIT-A-TIVES"



Mme M. J. GORSE 3928 rue Union, Vancouver, C. A.

"J'ai enduré tous les symptômes des maladies féminines, avec constipation chronique et maux de tête continus. J'avais des douleurs dans le bas du ventre et dans les épaules. J'ai essayé de nombreuses remèdes sans effet, puis je suis allée consulter un médecin qui m'a conseillé l'opération. J'ai refusé.

Alors, j'ai commencé à prendre "Fruit-a-tives", tout de suite, je me suis sentie mieux, et ce médicament aux fruits a fait disparaître toutes mes douleurs et souffrances. Ce qui m'a délivrée de tous mes supplices, c'est la magnifique remède aux fruits "Fruit-a-tives".

Mme M. J. GORSE 50: la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens ou envoyé, franc de port par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont. M-12

## CARTES D'AFFAIRES

Avocats GOUIN, LEMIEUX & PARENT Avocats Chambre 608. Tél. Main 3008 608, Montreal Trust, 11 Place, d'Armes 14-15

GEOFFRION, GEOFFRION & PRUD'HOMME Avocats No 112 RUE ST-JACQUES Victor Geoffrion, C.R. Aimé Geoffrion, C.R. J. Alex Prud'homme, C.R. Boite postale 1945. Phone, Mar 2

THÉODORE RHEAUME, C.A. Avocat EDIFICE "LA SAUVEGARDE" 92, Notre-Dame Est. MONTREAL 14-15

ALEX. DESMARTEAU, L.L.C. Syndic Autorisé EDIFICE "LA SAUVEGARDE" MONTREAL. 103-LMA-104

BREVETS D'INVENTION En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARIAN & MARION 604 rue Université, Montréal.

N. Simoneau Exp. Entrepreneur électricien et lampetateur. 411 RUE AMHERST. Près de la rue Robit. 217-LMA-104

Conservateurs: Ontario 48; Québec 11; Nouveau-Brunswick 2; Nouvelle-Ecosse 6; Ile du Prince-Edouard 1; Manitoba 8; Colombie-Anglaise 1; Saskatchewan 1; Alberta 3. Total 86.

Indépendants: Ontario 2; Québec 1. Total 3. 1911.—Conservateurs: Ontario 71; Québec 27; Nouvelle-Ecosse 9; Nouveau-Brunswick 5; Ile du Prince-Edouard 2; Manitoba 5; Saskatchewan 1; Alberta 3. Total 133.

Libéraux: Ontario 13; Québec 17; Nouvelle-Ecosse 9; Nouveau-Brunswick 8; Ile du Prince-Edouard 2; Manitoba 2; Saskatchewan 9; Alberta 4. Total 86.

Indépendants: Ontario 1; Québec 1. 1917.—Gouvernement Unioniste Ontario 74; Québec 3; Nouvelle-Ecosse 12; Nouveau-Brunswick 7; Ile du Prince-Edouard 2; Manitoba 14; Saskatchewan 16; Alberta 11; Colombie-Anglaise 13; Yukon 1. Total 133.

Opposition (Libéraux): Ontario 8; Québec 62; Nouvelle-Ecosse 4; Nouveau-Brunswick 1; Ile du Prince-Edouard 2; Manitoba 1; Saskatchewan 0; Alberta 1; Colombie-Anglaise 0; Yukon 0. Total 82.

Les agents de N.-Y. portent un conseil (Dépêche de la Presse Associée) New-York, 14. — Le conseil est le dernier cri de la mode pour la saison à New-York. Les autorités en ont acheté dix aujourd'hui après avoir éprouvé qu'ils étaient impenetrables par les balles.

Ces conseils seront distribués aux escouades qui ont affaire au quartier des Italiens et sont exposés. Ils pourront être employés pour cerner des criminels. Ils deviendront probablement d'un usage général. Ils sont de couleur orange et d'acier norvégien et ils pèsent que six livres.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

1. Tancred Marsil reste candidat. — Une compensation de \$877.50. — En Cour de Pratique.

L'honorable juge Bruneau a rendu verdict avec dépit hier après-midi, une requête pour l'émission d'un bref de mandamus, présenté par le notaire de mandant Jeanotte, pour faire assigner la mise en nomination de M. Tancred Marsil, journaliste, candidat dans le quartier No 7.

Le requérant alléguait en substance, dans sa déclaration, ce qui suit: Le 6 octobre 1921, M. René Brunet, greffier de la Cité et agent en sa qualité d'officier-rapporteur de l'élection municipale qui aura lieu le 18 octobre prochain, a déclaré au notaire de l'échevinage, pour le quartier No 7, M. Damase Gendreau, médecin vétérinaire, domicilié au No 440 rue Amherst, et Tancred Marsil, journaliste, domicilié au No 177 rue Berr.

So, que M. Marsil ne peut être mis en nomination pour une charge d'échevin, parce qu'il est redevable envers la Cité de Montréal, d'une somme pour taxes d'eau de l'année 1920, alors qu'il demeure rue St-Jean, 112, section 11, art. 25, nul ne peut être mis en nomination à la charge de maire ou d'échevin s'il est redevable envers la Cité, de contributions foncières, de taxes d'eau, etc.

Le requérant conclut que c'est légalement que M. Marsil a été mis en nomination et demandait l'annulation ipso facto de la dite nomination.

Cependant, comme nous le disons plus haut, le président du tribunal n'a pas partagé ces prétentions et renvoyé la requête avec dépit.

Me. André Monet, M.P.P., qui occupe pour M. Tancred Marsil, déclare, dans son plaidoyer, que dans cette cause il n'y a pas lieu à mandamus, parce que l'officier-rapporteur a admis le bulletin de présentation de son client et aussi parce que dans les circonstances, le seul recours du requérant serait de contester l'élection de M. Marsil, par voie de "quo warranto".

Me. Monet dit aussi que le bref de mandamus ne peut être émis que contre un fonctionnaire public qui commettrait, en négligeant ou refusant d'accomplir un acte auquel la loi l'obligeait. Dans le cas actuel, l'intimé, l'officier-rapporteur n'a ni omis, ni négligé ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

L'honorable juge Bruneau citant d'abord plusieurs autorités, maintint toutes les prétentions de Me. Monet, déclarant à son tour que lorsqu'un fonctionnaire public n'a ni omis, ni négligé, ni refusé d'accomplir son devoir, puisqu'il a admis le bulletin de présentation de M. Marsil, sur la production, par celui-ci, d'un certificat du trésorier de la Cité, attestant que M. Marsil n'était redevable pour rien à la Cité.

DEUX VISITEURS

M. et Madame Jules Puech

On lisait ces jours derniers dans les journaux que M. et Madame Jules Puech, de Paris, étaient arrivés à Montréal pour assister aux fêtes du centenaire de McGill. Je voudrais dire brièvement en quoi ces fait-divers nous intéressent.

Madame Puech vécut plusieurs années parmi nous aux environs de 1904 et de 1905, alors qu'elle s'appela Mademoiselle Marie-Louise Milhau. Professeuse de langue et de littérature française au Royal Victoria College, rien de ce qui se passait au Canada ne la laissait indifférente. Par ses élèves et par ses collègues, elle avait de multiples et solides attaches dans le Canada anglais. Par les amitiés nombreuses et diverses qu'elle s'était faites dans cet autre milieu, elle suivait du Canada français le mouvement politique, littéraire, scolaire, religieux. Il nous souvient d'une conférence documentée, vivante et profondément bienveillante qu'elle fit à l'Alliance française sur nos poètes contemporains (Nelligan, Lozeau et autres). Comment ne pas nous rappeler aussi qu'elle honora le "Nationaliste" en lui fournissant, dans la même note, quelques articles de critique littéraire d'une très haute tenue? Huguette de naissance, attachée à une école anglaise et protestante, elle apportait dans ses relations personnelles comme dans son enseignement une sympathie qui par penchant naturel s'étendait, électivement, au meilleur et au plus noble, quelque part qu'elle les aperçût. Telle l'ont revue, après une douzaine d'années d'absence, ses nombreux amis. Beaucoup d'entre eux, cependant, en la retrouvant si semblable à elle-même, ne soupçonneront pas quelle heure tragique la guerre aura marquée dans son existence.

Mariée à un avocat à la Cour d'Appel que sa naissance, son éducation, ses opinions philosophiques, attachaient au groupe politique vieux-républicain, particulièrement à la Ligue des Droits de l'Homme, et qui gérait en France la Fondation Carnegie pour la paix internationale, elle était, depuis plusieurs années, intimement mêlée au mouvement pacifiste, quand la guerre éclata. Angoissée situation, où cependant leur probité intellectuelle, leur droiture morale et leur intelligent patriotisme indiquèrent tout de suite à ces bons Français la route à suivre. La revue la "Paix par le Droit", qu'ils publièrent ensemble avec le concours de quelques-uns des plus nobles esprits de l'Europe (Frédéric Passy, Buyssens, Charles Gide et autres), suspendit sa publication. M. Puech partit pour l'armée, Madame Puech se voua tout entière aux oeuvres d'assistance nécessaire pendant la guerre. La guerre finie, le devoir patriotique accompli, la France sauvée, M. et Madame Puech, loin de renier, comme d'autres faisaient, leur passé, se mettaient vaillamment à l'oeuvre pour ramasser, dans les débris de leur idéal, Madame Puech disait l'autre jour aux dames du "Women's Club" comment les femmes peuvent contribuer au succès de la Société des Nations. Pour elle, comme pour tout esprit juste, la guerre en soi est le plus grand des maux. Quelle mette, après cela, trop de confiance dans un tribunal que les puissances les plus dangereuses pour la paix du monde (on pourrait presque mettre "puissance" au singulier) ont imposé aux peuples a rés en avoir faussé tous les rouages à leur bénéfice, c'est une autre question, et la beauté de son apostrophe n'en est pas diminuée.

Quant à M. Puech, ce que nous venons de dire de lui ne donnerait encore de son oeuvre qu'une idée incomplète. Jeune encore, il a déjà à son crédit plusieurs ouvrages richement documentés sur les origines et les tendances actuelles du socialisme français. Il avait publié en 1907 le "Proudhonisme dans l'Association internationale des Travailleurs." Depuis la guerre, il a donné successivement: "Les Socialistes de la Guerre (1919)", "Proudhon et notre temps (1920)", "La Tradition socialiste en France et la Société des Nations" (Garnier Frères, Paris, 1921). Le dernier de ces ouvrages sera très utile, sinon indispensable, à quiconque voudra connaître, sur les relations internationales, les vues de ceux qu'on est convenu d'appeler les précurseurs du socialisme français: Saint-Simon, Infantin, Fourier, Godin, Considérant, Pequeur, Pierre Leleux, Proudhon.

On le voit, le nom de Proudhon revient souvent dans l'oeuvre de M. Puech. Il n'est pas pour nous déplaire que les dirigeants du socialisme français contemporain, au lieu de s'égarer dans les nœuds du marxisme, prennent contact à travers le temps avec des esprits dont le "réalisme idéaliste" — le mot est de Puech — n'est pas moins prisé d'un Charles Maurras ou d'un Georges Valois. Saint-Simon, d'ailleurs parfaitement fou par certains côtés (cf. le livre curieux du docteur Georges Dumas: "Deux Messies positivistes, Auguste Comte et Saint-Simon"), souhaite la fin de la guerre par une fédération des peuples, mais il ne lui répugne pas que la paix, en attendant, soit assurée par des traités entre quelques grandes puissances; n'est-ce pas lui qui rêve d'un accord éternel entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne? Le même Saint-Simon, tout socialiste qu'il soit, impose un sens d'éligibilité très élevé aux candidats à son futur parlement européen. Il veut l'associa-

DE MONTREAL A SEATTLE EN AUTO EN QUATORZE JOURS

Avec un compagnon, il fait le trajet de Montréal à Seattle, représentant une distance de 3,500 milles, en quatorze jours. — Le bon état des routes en Angleterre. — Nos routes. — M. T.-C. Kirby, juge de paix.

Un membre de l'Automobile Club of Canada nous fait un récit très intéressant d'une tournée transcontinentale qu'il a accomplie récemment, en automobile avec un compagnon.

Ces deux automobilistes ont fait le trajet de Montréal à Seattle, et se sont rendus, au cours de route, à Yellowstone, National Park; de Seattle à Vancouver, longeant les voies du Pacifique, ils ont traversé l'île de Vancouver pour atteindre ensuite Albani, Nanaimo et d'autres points importants.

De Chicago à Seattle, les voyageurs ont parcouru la voie Yellowstone réputée la meilleure route transcontinentale.

Les routes les plus en désordre parcourues au cours de cette randonnée sont situées dans l'Illinois et le Wisconsin. Dans cette région cependant, entre Chicago et Green Bay, par Milwaukee, on est à construire une magnifique route, qui sera terminée vers la fin de novembre prochain.

La visite de Yellowstone Park par les touristes fut des plus intéressantes et agréables. La durée complète de la tournée qui comprenait plus de 3,500 milles fut de 14 jours, ce qui comporte une vitesse trop grande pour permettre aux automobilistes de profiter de leur voyage et d'admirer les sites qu'ils traversent.

M. Théodore Morgan, l'un des directeurs de l'Auto Club of Canada, actuellement en Angleterre nous écrit que les routes, dans toutes les parties de l'île britannique sont en excellente condition et que la construction des chemins progresse très rapidement.

On prend une très grande précaution pour protéger le pavage et le macadam des chemins et les angles, pour la plupart n'offrent aucun danger pour les automobilistes.

L'accommodation, dans les garages, est cependant restreinte, comme tous le savent, mais le service est assez compétent et courtis.

Le pétrole se vend au prix de deux gallons pour 5 schellings, 11 deniers. Un touriste peut faire nettoyer sa voiture pour 5 schellings et peut la remettre dans un garage pour 2 schellings.

L'Auto Club of Canada fournit aussi les informations suivantes aux automobilistes, concernant l'état des chemins en divers endroits:

Ottawa à Prescott: 8 milles à partir d'Ottawa en macadam; de Manutick à North Gower, en voie de construction, mais passable.

North Gower à Prescott: bonne surface, mais difficile en certains endroits; détour entre Ottawa et Hill Sixteen, via chemin Merivale, bon macadam, mais deux milles de mauvaise route. Détour entre Ottawa et Manutick, via Bowesville, macadam et chemins pas satisfaisants, mais passables.

La route entre Trois-Rivières et Shawinigan Falls est maintenant en excellente condition.

Relativement au désir exprimé par le Conseil municipal de l'Abord-à-Plouffe à l'effet de réparer le chemin traversant ce village, M. B. Michaud, sous-ministre de la Voirie, auquel le maire Lorrain s'était adressé, a écrit à l'Auto Club of Canada que le gouvernement a accordé à la municipalité précitée, une somme de \$400, pour contribuer à ces travaux.

L'Auto Club of Canada vient de nous informer que la route de Chambly est maintenant ouverte à la circulation pour le reste de la saison.

Des travaux ont été accomplis entre Longueuil et les voies ferrées, à St-Hubert de même qu'à travers tout le village de Chambly. Ils seront continués l'an prochain.

L'honorable secrétaire provincial vient d'accorder à M. T.-C. Kirby, secrétaire-trésorier de la Ligue des Automobilistes de Montréal, le titre de juge de paix pour le district de Montréal.

Cette nomination fait honneur aux automobilistes de Montréal, car M. Kirby s'est activement occupé, depuis 1910, des organisations ayant trait à l'automobilisme.

OLIVIER ASSELIN.

Mme Rose M. Brown engraisse de 20 lbs en quatre semaines

Elle déclare que les résultats que le Tanlac lui a donnés sont tout simplement étonnants. Elle dit que ses terribles maux de tête sont disparus.

"Cela peut paraître invraisemblable, mais en quatre semaines j'ai engraisé de vingt livres grâce au Tanlac. Les résultats que m'a donnés ce médicament sont tout simplement étonnants," déclara récemment Madame Rose M. Brown, demeurant au No 111 Third Street, à Manchester, N.H.

"Je suis tellement ravie d'être enfin débarrassée de mes maux, que je ne saurais dire trop de bien du Tanlac. Lorsque je commençai à prendre de ce merveilleux médicament je souffrais depuis environ deux ans de maux d'estomac très graves et persistants.

"J'avais si peu d'appétit que je ne mangeais pour ainsi dire plus de rien. Les gaz qui se formaient dans mon estomac me gonflaient à ce point la poitrine que j'avais peur de me mettre au lit, car je craignais d'étouffer des que ma tête reposait sur les oreillers. J'étais toujours rendue à bout de fatigue et si déprimée que je m'inquiétais au sujet de mon état de santé, à tel point que je considérais fort alarmant l'état de maux de tête d'une telle violence que je devais garder le lit pendant des jours ou trois jours en suivant.

"Quatre bouteilles de Tanlac suffirent à me remettre parfaitement sur pied. Le premier venu peut constater d'un coup d'oeil quel merveilleux changement est survenu dans mon état. J'ai maintenant un robuste appétit et tous mes maux d'estomac ont disparu entièrement. Je mange de

tout ce que je veux sans jamais en ressentir le moindre ennui par la suite. Ce qui est mieux que cela encore, c'est que je ne suis plus ce que c'est que d'avoir mal à la tête. Je serais heureuse de pouvoir dire à tout le monde ce que c'est que ce médicament, et quelles qualités merveilleuses il possède et quels beaux résultats il a donnés dans mon cas."

Le Tanlac est en vente chez tous les principaux pharmaciens.

166-ly

Cette décision plut beaucoup aux délégués et leur donna pleine et entière satisfaction. Une inspection fut faite immédiatement, et l'architecte du département des Travaux Publics fit un plan des travaux à faire.

Dans le courant de l'été, le palais de Justice fut rafraîchi et restauré conformément à ce plan et dès que le rapport de l'architecte eut conclu à l'acceptation des travaux, M. Hector Laferté, M.P.P., demanda l'émission de la proclamation plus haut mentionnée.

Cette proclamation vient d'être émise et elle entrera en vigueur le 1er décembre prochain. A partir de cette époque, la Cour Supérieure siégera à Drummondville, le troisième mardi de chaque mois et les jours suivants pour entendre les causes de n'importe quel montant.

La Cour Supérieure continuera également de siéger à Arthabaska, mais l'avantage pour les justiciables de Drummond consistera à ne pas être obligés de se rendre à ce dernier endroit pour l'audition des causes d'auprès de \$200.

En d'autres termes, la Cour Supérieure exercera une juridiction concurrente dans Drummond et dans Arthabaska.

Cette heureuse nouvelle a été accueillie avec grande joie par toute la population du comté de Drummond, qui voit se réaliser un désir depuis longtemps formulé.

M. Hector Laferté s'est donné beaucoup de travail et s'est imposé beaucoup de peine pour arriver à solutionner d'une façon satisfaisante cette importante question et il a droit à la reconnaissance et aux félicitations de tous ses électeurs.

Coincidence digne de remarques: la loi de 1909 a été passée pendant que M. Joseph Laferté, père, était député du comté de Drummond, et douze ans après, c'est son fils, représentant le même comté, qui réussit à donner à cette loi son plein effet.

LES COURS DU CONSEIL DES ARTS

Programme de la semaine du 17 Octobre 1921

Le Conseil des Arts et Manufactures donne le programme de ses cours gratuits pour la semaine du 17 octobre comme suit:

Lundi, jour d'actions de grâces, tous les cours sont fermés.

Mardi, 2 heures de l'après-midi, coupe, couture, soifère, 1ère année; 3 h., soifère, 2ème année.

Mardi soir, 7 h. 30, soifère, 1ère année, dessin à main levée, peinture d'enseignes, lettrage, menuiserie, charpenterie, confection d'escaliers, dessin mécanique, modes; à 8 h. 30, soifère, 2ème et 3ème années.

Mercredi, 2 h., modes.

Mercredi soir, 7 h. 30, modelage, dessin à main levée, lithographie, dessin d'architecture, coupe, couture (pour dames).

Jeudi, 2 h., coupe, couture.

Vendredi, 2 h., dessin à main levée, peinture.

Vendredi soir, 7 h. 30, dessin à main levée, peinture d'enseignes, lettrage, menuiserie, charpenterie, confection d'escaliers, dessin mécanique, modes.

Tous ces cours sont donnés dans les salles du Conseil des Arts et Manufactures situées au Monument National.

Le cours de plomberie, le mardi et le vendredi soirs, dans la partie supérieure du marché St-Laurent.

Au No 147 rue Charron, on donne un cours de dessin mécanique, le mardi et le jeudi soirs.

OEUVRE A ENCOURAGER

Le public a répondu généreusement à l'appel fait en faveur de la tombola qui se poursuit dans la paroisse de Saint-Jean de la Croix, présidence de M. P.-R. Du Tremblay et du Dr Ernest Poulin, députés. Les soléteurs veulent faire plus encore, car les besoins sont grands et les fonds peu considérables. Ils invitent le public à visiter cette tombola, mentionnant, en fait d'attractions, le tirage d'une auto et d'un gramophone.

Les assises de la kermesse sont au Jardin de l'Enfance, rue Saint-Laurent, entre Beaubien et Saint-Zotique. (Communiqué.)

LA REVUE DE LA SEMAINE

Sommaire du 30 septembre 1921. Enquête sur le rôle de la France dans la défense de l'empire. René Doumic, de l'Académie française, Les Humanités. Marie-Louise Pailleron, Alexandre Dumont fils et Blaise de Bury, (congratulations inédites). Dimitri Medvedevsky, Le double visage d'Alexandre Le Douarin. Traduction de Halperine-Kaminsky. José German. Le désir d'être joué, ou les génies méconnus. Henri Bachet. Le chant du coq (roman) XII.

La vie de la semaine. L'Académie de France à Rome. Les livres, par Max Buteau. — Revue des faits de la semaine.

Mme Rose M. Brown engraisse de 20 lbs en quatre semaines

Elle déclare que les résultats que le Tanlac lui a donnés sont tout simplement étonnants. Elle dit que ses terribles maux de tête sont disparus.

"Cela peut paraître invraisemblable, mais en quatre semaines j'ai engraisé de vingt livres grâce au Tanlac. Les résultats que m'a donnés ce médicament sont tout simplement étonnants," déclara récemment Madame Rose M. Brown, demeurant au No 111 Third Street, à Manchester, N.H.

"Je suis tellement ravie d'être enfin débarrassée de mes maux, que je ne saurais dire trop de bien du Tanlac. Lorsque je commençai à prendre de ce merveilleux médicament je souffrais depuis environ deux ans de maux d'estomac très graves et persistants.

"J'avais si peu d'appétit que je ne mangeais pour ainsi dire plus de rien. Les gaz qui se formaient dans mon estomac me gonflaient à ce point la poitrine que j'avais peur de me mettre au lit, car je craignais d'étouffer des que ma tête reposait sur les oreillers. J'étais toujours rendue à bout de fatigue et si déprimée que je m'inquiétais au sujet de mon état de santé, à tel point que je considérais fort alarmant l'état de maux de tête d'une telle violence que je devais garder le lit pendant des jours ou trois jours en suivant.

"Quatre bouteilles de Tanlac suffirent à me remettre parfaitement sur pied. Le premier venu peut constater d'un coup d'oeil quel merveilleux changement est survenu dans mon état. J'ai maintenant un robuste appétit et tous mes maux d'estomac ont disparu entièrement. Je mange de

tout ce que je veux sans jamais en ressentir le moindre ennui par la suite. Ce qui est mieux que cela encore, c'est que je ne suis plus ce que c'est que d'avoir mal à la tête. Je serais heureuse de pouvoir dire à tout le monde ce que c'est que ce médicament, et quelles qualités merveilleuses il possède et quels beaux résultats il a donnés dans mon cas."

Le Tanlac est en vente chez tous les principaux pharmaciens.

166-ly

Cette décision plut beaucoup aux délégués et leur donna pleine et entière satisfaction. Une inspection fut faite immédiatement, et l'architecte du département des Travaux Publics fit un plan des travaux à faire.

Dans le courant de l'été, le palais de Justice fut rafraîchi et restauré conformément à ce plan et dès que le rapport de l'architecte eut conclu à l'acceptation des travaux, M. Hector Laferté, M.P.P., demanda l'émission de la proclamation plus haut mentionnée.

Cette proclamation vient d'être émise et elle entrera en vigueur le 1er décembre prochain. A partir de cette époque, la Cour Supérieure siégera à Drummondville, le troisième mardi de chaque mois et les jours suivants pour entendre les causes de n'importe quel montant.

La Cour Supérieure continuera également de siéger à Arthabaska, mais l'avantage pour les justiciables de Drummond consistera à ne pas être obligés de se rendre à ce dernier endroit pour l'audition des causes d'auprès de \$200.

En d'autres termes, la Cour Supérieure exercera une juridiction concurrente dans Drummond et dans Arthabaska.

Cette heureuse nouvelle a été accueillie avec grande joie par toute la population du comté de Drummond, qui voit se réaliser un désir depuis longtemps formulé.

M. Hector Laferté s'est donné beaucoup de travail et s'est imposé beaucoup de peine pour arriver à solutionner d'une façon satisfaisante cette importante question et il a droit à la reconnaissance et aux félicitations de tous ses électeurs.

Coincidence digne de remarques: la loi de 1909 a été passée pendant que M. Joseph Laferté, père, était député du comté de Drummond, et douze ans après, c'est son fils, représentant le même comté, qui réussit à donner à cette loi son plein effet.

LES COURS DU CONSEIL DES ARTS

Programme de la semaine du 17 Octobre 1921

Le Conseil des Arts et Manufactures donne le programme de ses cours gratuits pour la semaine du 17 octobre comme suit:

Lundi, jour d'actions de grâces, tous les cours sont fermés.

Mardi, 2 heures de l'après-midi, coupe, couture, soifère, 1ère année; 3 h., soifère, 2ème année.

Mardi soir, 7 h. 30,



UNE MISSION FRANÇAISE DANS LE TURKESTAN CHINOIS EN 1906

M. Paul Pelliot, membre de la mission française actuellement à Montréal, fait un intéressant récit de son voyage en Asie Centrale, au Ritz-Carlton. — Les documents et les peintures précieuses découvertes par la mission.

M. Paul Pelliot, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et professeur au Collège de France, a inauguré hier soir les réunions de l'Alliance française par une conférence sur les découvertes archéologiques en Asie Centrale.

d'une grande utilité, et que chacune d'elles ont fait leur bonne part et la mission française n'a pas été inférieure aux autres. Il ne regrette qu'une chose : c'est de voir que tous les pays d'Amérique ont été exclus de ce travail. Celui-ci, à l'heure actuelle, est déjà considérable, mais ce qu'il manque, c'est un nombre suffisant de savants pour tirer partie de tous ces matériaux.

"GERBES CANADIENNES" PAR L'HON. L.O. DAVID

Il nous fait plaisir d'accuser réception du dernier volume de l'honorable sénateur L. O. David, "Gerbes Canadiennes." Ce livre, nous n'en doutons pas, sera fort bien accueilli dans le public. Enjolivé d'une couverture attrayante, on pourra en liant y constater une grande variété de matières, de sujets historiques, littéraires, patriotiques, et il fera très bonne figure dans les bibliothèques de tous les bibliophiles.

L'auteur s'est efforcé de mettre son nouvel ouvrage à la portée de tous les lecteurs, de faire connaître des faits et d'exprimer des opinions qui peuvent être utiles à ses compatriotes.

Il y donne des études biographiques très intéressantes, en même temps que des renseignements importants, notamment sur l'insurrection de 37, la question irlandaise, la question des écoles bilingues dans l'Ontario et la question ouvrière.

POUR RESTAURER LA SALLE DU CONSEIL

C'est à la demande du conseil et plus encore pour répondre à des besoins urgents que la commission administrative vient de voter une somme de \$6,000 pour la restauration de la salle des délibérations. On pense que, sous la direction de M. Parent, directeur adjoint du service des travaux publics, cette somme pourra permettre des améliorations considérables.

C'est un pays très sec où par suite la culture est très difficile. Bien que son territoire pourrait contenir plusieurs fois la France, il est assez peu peuplé puisqu'il n'est habité que par deux millions de musulmans ou autres. Aussi les chemins de fer y sont rares. Mais si le présent de ce pays paraît peu intéressant, son passé lui est supérieur. Le Turkestan chinois est la grande voie de communication qui autrefois a mis en rapport l'Extrême-Orient et l'Occident.

L'existence de documents anciens fut connue vers 1899. S'en allant à la poursuite d'un assassin qu'il ne put rejoindre, il découvrit une grotte bouddhique encore décorée de ses anciennes fresques et d'où il rapporta un manuscrit antérieur d'au moins six siècles aux plus anciens manuscrits chinois conservés.

VOITURE FRAPPEE PAR UNE LOCOMOTIVE

A neuf heures, hier matin, à la traversée du Grand-Tronc, rue de Courcelles, à Saint-Henri, la locomotive No 1541 venant de Vaudeville a frappé une voiture de la Canada Bread, conduite par M. A. ex. St-Amour.

La mission se rendit ensuite à la principale grotte des Mille Bouddhas, dans l'oasis de Touen-Louang, et où les manuscrits avaient été murés sans doute par les moines qui craignaient une invasion et qui avaient été tués par la suite. Les manuscrits retrouvés et rapportés contiennent une foule de renseignements, déclare le conférencier, sur le Turkestan, la langue qu'on y parlait, les religions pratiquées et qui existaient même au début de notre ère. On y retrouve même des traces du Christianisme et du Manichéisme pratiqué par les Algéens.

Les manuscrits ont permis de découvrir aussi l'existence de l'imprimerie en Chine vers le 8ème siècle. Ceci nous porte à nous demander si les européens l'ont ou non imaginé eux-mêmes ou si l'idée leur avait été suggérée par les récits d'explorateurs en Chine.

En terminant, M. Pelliot déclare que ces voyages des missions ont été

LA CAMPAGNE MUNICIPALE

(suite de la dernière page) en finir avec cette question qui retient le progrès dans Saint-Denis. Le quartier Saint-Denis qui comprend aujourd'hui trois a si longtemps été négligé, qu'il va profiter enfin de travaux importants comme la construction d'un viaduc, rue Saint-Hubert, sous les rails du Pacifique, et de la construction, dans l'été de 1922, d'un marché pour permettre l'achat direct du producteur.

Dans l'ancien hôtel de ville Saint-Louis, M. Martin n'alla pas appuyer la candidature de M. Duggan. Les orateurs qui appuyèrent cette candidature ont été MM. Amédée Monet, M.P.P., et le Dr J. P. Gadbois.

LE Dr GENEREUX CONTINUE SES ASSEMBLEES

Le Dr Damase Généreux, candidat à l'échevinage dans le quartier No 7, a tenu de nouveau hier soir une grande assemblée à l'angle des rues Saint-Hubert et Ontario. Plusieurs orateurs adressèrent la parole, notamment le Dr Généreux, le notaire J. E. Jeannotte, MM. A. J. Thibodeau, L. Montmarquette, R. Desautels, Sam-Charland, Prime J. Marsan, N.P., H. Auger et J. M. Mercier. L'assemblée fut tenue sous la présidence de M. A. Charette.

Le candidat parla le premier. Il expliqua d'abord son programme. M. Thibodeau a fait le résumé des démarches du Dr Généreux à l'hôtel de ville et de la procédure prise par le Dr Généreux contre son adversaire. Il a déclaré que la requête du Dr Généreux n'avait été refusée que sur une formalité. Il a affirmé que les faits avancés étaient exacts et que tous les électeurs pourraient en prendre connaissance.

Les autres orateurs ont expliqué à tour de rôle quelques-uns des articles du programme du Dr Généreux. Tous en ont fait ressortir les principaux points et fait connaître tous les avantages qu'ils pourraient comporter. Ils ont surtout appuyé sur le rappel de la loi des pavages qu'ils estiment injuste, la construction d'un hôpital pour les indigents et plusieurs autres questions d'importance. Ils ont fait une revue de l'administration municipale et ont insisté sur l'importance d'avoir des hommes sérieux pour aller représenter les électeurs à l'hôtel de ville et leur donner une bonne administration.

Le Dr Généreux a continué d'expliquer comment il avait l'intention d'exécuter son programme et les avantages que les électeurs pourraient en retirer. Le rappel de la loi des pavages est un des principaux points qu'il comporte. Le rappel de cette loi sera avantageux non seulement aux propriétaires mais aussi aux locataires. Les propriétaires n'étant pas obligés de payer directement le coût de ces pavages, cela fera diminuer les loyers et les locataires en bénéficieront. Le Dr Généreux promet encore de demander l'entreprise de travaux nécessaires afin de remédier au chômage, et l'emploi dans les travaux non seulement de la main d'oeuvre locale mais aussi des matériaux provenant de nos usines. Il est certain que l'augmentation de toute taxe foncière pour la construction du bain de la rue Amherst, et pour une administration honnête et méthodique des revenus.

LE Dr GENEREUX PARLERA DIMANCHE SOIR

Dimanche soir, à 8 h., le Dr Damase Généreux tiendra une grande assemblée en plein air au marché St-Jacques. Au cas de mauvais temps, cette assemblée aura lieu au No 418 rue Ontario Est.

M. L'EACHEVIN DUBEAU A SON COMITE

L'échevin Dubeau a tenu une réunion, hier soir, à son comité, 365 rue Roy. Il a exposé quelques articles de son programme.

Il a dit que la ville de Montréal avait recouvré son autonomie complète, il est urgent d'élire de bons administrateurs, ayant une expérience des affaires municipales, non pas théorique, mais pratique, comme celle qu'il a acquise depuis qu'il est au Conseil de Ville de Montréal.

La situation financière de la métropole exige la présence à l'hôtel de Ville d'hommes habitués aux affaires administratives, animés d'un esprit d'économie pratique et libres de toute attache.

Voici ce que l'échevin Dubeau se propose de faire durant son prochain terme : Amélioration de l'aqueduc; Exposition annuelle comme la chose existe à Toronto, et qui est une source de revenus considérables pour le commerce et la ville en général; Erection au Parc Lafontaine, en face de la bibliothèque, du monument à Sir Louis-Hypolite Lafontaine, pour lequel le Dr Dubeau a obtenu dix mille piastres du gouvernement provincial, comme président du comité. Les deux organisations sont prêtes.

Maguettes d'équipes volantes pour réparer les pavages aussitôt qu'il existe des trous, au lieu de les laisser continuer à se détériorer tel qu'actuellement; augmentation du nombre des hommes de police, afin d'arrêter la criminalité sans cesse grandissante; Rétablissement de la taxe sur les utilités publiques, qui a enlevé à la ville trois cent mille piastres de revenus, ce qui équivaut à une augmentation de cinq sous sur la taxe foncière, enlèvement des poteaux et enfouissement des fils sous terre; forcer les compagnies à poser les conduits de gaz et autres avant que les pavages soient faits, pour empêcher qu'il

soient brisés ensuite, confection d'un plan d'ensemble de la ville pour éviter les expropriations futures; étalement d'une commission d'embellissement de la ville de Montréal, tel que prévu par la charte; développer notre bibliothèque municipale et organisation de succursales dans d'autres quartiers de la ville; embellissement du Parc Lafontaine; établissement de chalets de nécessité dans les parcs et places publiques.

Activer la campagne d'éducation populaire, pour combattre la mortalité infantile et la tuberculose; augmentation des "Gouttes de lait", et établissement de glaciers municipaux pour les indigents.

ASSEMBLEE DU Dr DUBEAU CE SOIR

Assemblée ce soir à la Salle Brault, 371 rue Berri. Le candidat et plusieurs orateurs adresseront la parole.

M. LEON TREPANIER, DANS LE QUARTIER NO 15

M. Léon Trépanier, candidat dans le quartier No 15, a tenu une réunion, hier soir, à la salle Brault. Il a de nouveau exposé son projet d'associations municipales de quartiers et en a réclamé l'adoption, par toute la ville, comme seul moyen de veiller à la bonne administration de nos deniers.

L'assemblée était présidée par M. Alexandre Prud'homme, industriel qui a rendu hommage à l'intégrité, à l'esprit d'indépendance et aux connaissances municipales du candidat.

MM. Léonce Plante, avocat; Achille Langlois, instituteur; Ivanhoe Bézile et Louis Gauvreau ont tour à tour réclamé l'élection du candidat et l'adoption de son programme comme seul moyen d'inaugurer à Montréal, un mouvement de renaissance municipale.

CE SOIR — Nouvelle réunion au Comité de M. Trépanier, 771 St-André.

M. TANCREDE MARCIL A SON COMITE

M. Tancrede Marsil, candidat dans le quartier No 7, a tenu hier soir une assemblée à son comité, au No 230 rue St-Timothée, sous la présidence de M. le notaire Archambault.

En outre du candidat qui exposa son programme, MM. Amédée Monet, C.R., et député de Napierville à la Législature; J. O. Fournier, avocat; Wilfrid Gagnon adressèrent aussi la parole.

Ces derniers ont fortement endossé la candidature de M. Marsil et n'ont pas hésité à dire que ce dernier représentait le faveur populaire, le jour du scrutin, les électeurs de son quartier n'auraient qu'à se louer d'avoir choisi un homme aussi compétent pour les représenter à l'hôtel de ville.

Au cours de son allocution, M. Marsil rappela que son programme comprend tout ce qu'il faut pour rendre une ville comme Montréal prospère et assurer à la population un bien-être que dans de rares foyers on a connu jusqu'ici.

M. Marsil s'est dit heureux de l'appui que lui accordent les électeurs de son quartier dans la présente lutte et il promet, s'il est élu, de se montrer toujours digne de ceux dont il sera le mandataire.

AUX AMIS DE M. MARCIL

Tous les amis de M. Marsil, candidat dans le quartier No 7 qui veulent l'aider dans la présente lutte sont priés de se rapporter à son comité, 230 rue St-Timothée, angle Ste-Catherine, Tél. Est 1264.

M. ED. MONDEHARD DANS LE QUARTIER NO 26

Une grande assemblée de M. Edmond Mondehard, candidat à l'échevinage dans le quartier No 26, a eu lieu hier soir, rue Laurier. Cette assemblée fut tenue sous la présidence de M. J. O. Guimont. Plus de trois cents électeurs étaient présents. Les orateurs ont fait l'exposé du programme du candidat. M. Aldéric Blain, avocat, Louis Larivée, Jules Jacob et le Dr Poulin, M.P.P., adressèrent la parole en outre du candidat.

M. Mondehard, en faisant l'exposé de son programme, a surtout appuyé sur deux points principaux : la réduction de la taxe de l'eau et l'embellissement de la rue Mont-Royal, quand les finances de la ville le permettront. Il estime que c'est l'une des plus importantes questions de l'heure. Il déclare que la rue Mont-Royal est maintenant devenue l'une des artères principales de Montréal, que le commerce s'y est développé d'une manière considérable depuis quelques années, que partant le trafic a augmenté et ce de telle sorte que la circulation est devenue difficile et que les voitures subissent en même temps des retards appréciables.

Les autres orateurs, après avoir aussi expliqué différentes parties du programme du candidat, ont fait ressortir l'importance de bien choisir les hommes qui devront aller représenter les électeurs au conseil après les prochaines élections. Il faut savoir disséquer les programmes et voir quel est le meilleur. Il faut aussi que l'élu soit un homme sérieux et capable de défendre les intérêts des électeurs de son quartier. Ils ont aussi démontré les qualités de M. Mondehard et exhorté les électeurs à voter en sa faveur le 18 octobre courant.

CE SOIR, ASSEMBLEE DE M. MONDEHARD

Ce soir, assemblée en faveur de M. Mondehard, quartier No 26, à l'école Bancroft, angle des rues St-Urbain et Mont-Royal.

Le candidat, M. Mondehard et MM. E. W. Villeneuve, Bellou, Wilfrid Handfield, c.r., Dr Ernest Poulin, M.P.P., Manuel Levitt, Louis Silver, adresseront la parole.

M. OVILA FILION A SON COMITE

M. l'échevin Ovila Filion, candidat Nouveau-Brunswick 5; Manitoba 3; soir une assemblée à son comité central, 3314 rue St-Hubert. M. J. Jacob préside la réunion. Il expliqua aussi le programme du candidat. Cette assemblée était tenue principalement pour les électeurs de langue anglaise. Après l'assemblée, plusieurs auditeurs se levèrent et exprimèrent leur opinion sur la valeur de l'indépendance de M. Filion au conseil municipal.

ASSEMBLES DE M. FILION, DEMAIN

M. l'échevin Ovila Filion, candidat dans le quartier No 34, tiendra dimanche, le 16 octobre, trois assemblées à 2 heures 30, à Ste-Cécile et à St-Jean-Ferrier, puis à 8 h., à l'école St-Arsène, angle Bélanger et Christophe-Colomb.

UNE ASSEMBLEE DE M. J.-A.-E. GRAVEL

M. J. Deschâtelets, citoyen bien connu du quartier No 35, présidera hier soir l'assemblée convoquée par l'un des candidats dans ce quartier, M. J.-A. E. Gravel.

Plusieurs centaines de personnes avaient répondu à l'appel et s'intéressèrent vivement aux déclarations faites par les orateurs de la soirée.

Le candidat était accompagné de MM. P.-E. Wilson, P.-P. Harvett et l'ex-contrôleur Giroux, qui adressèrent la parole pour endosser la candidature de M. Gravel et féliciter ce dernier d'avoir inclus dans son programme des choses qui sont fort appréciées par ses concitoyens.

M. Gravel demandera aussi plusieurs autres améliorations et il promet de travailler pour les intérêts de ses électeurs.

M. OSCAR GIGNAC DANS LE QUARTIER NO 10

Plusieurs centaines d'électeurs du quartier No 10 assistaient, hier soir, à l'assemblée convoquée par M. Oscar Gignac, candidat dans cette division.

La réunion qui avait lieu à la salle du Club Libéral Iberville était présidée par M. Napoléon Bonenfant.

Les orateurs de la soirée furent MM. Arthur Geoffroin, avocat; Alfred Leduc, M.P.; J. R. Claude, Brisette et Hector Hamelin.

Après que ces orateurs eurent tour à tour endossé la candidature de M. Gignac, et rappelé tout ce que ce dernier a fait jusqu'ici pour ses concitoyens, le candidat exposa brièvement de résoudre les grands problèmes qu'une nation doit affronter.

M. Gignac a su intéresser son auditoire au plus haut point en traitant habilement des différentes questions municipales. Il dit que s'il est élu il verra à ce que les débauchés qui travaillent dans notre port ne soient pas suppléés par des étrangers; il demandera l'établissement d'un nouveau système d'éclairage, favorisera la réorganisation de la force constabulaire, le rétablissement de tous les postes de police, pour la plus grande protection du public, etc.

M. EUGENE PICARD EXPOSE SON PROGRAMME

M. Eugène Picard, candidat à l'échevinage dans le quartier No 35, avait convoqué, hier soir, à l'école du Parc Extension, une assemblée qui fut tenue sous la présidence de M. Jean Penverne.

Ce dernier, ainsi que M. Louis Larivée, adressèrent la parole en anglais et appuyèrent M. Picard.

Le candidat et M. G. Coffin, avocat, adressèrent ensuite la parole en français.

M. Picard exposa son programme et s'efforça de ne pas, en aucune façon, attaquer ses adversaires qu'il croit être des gentilhommes. Cependant, comme l'un des plus vieux citoyens du quartier No 35, où il a passé toute sa vie, il se croit plus en mesure d'obtenir ce dont les citoyens de son quartier ont besoin. C'est pourquoi il briguera les suffrages, sachant que le verdict de mardi prochain prouvera qu'il avait droit d'aspirer à l'honneur qu'il sollicite d'être échevin de sa division.

UNE ASSEMBLEE DE M. J. ALLAN BRAY

M. J. Allan Bray, candidat dans le quartier No 35, tiendra une prochaine assemblée au Sault-a-Récollet, salle St-Gabriel, dimanche.

Le pur-sang arabe arrive le premier

(Dépêche de la Presse Associée) Washington, 14 — Rustem Bey, pur-sang arabe, piloté par le capitaine W. R. Allen, a terminé le premier ici ce soir l'épreuve d'endurance de 300 milles de l'armée. Les concurrents sont partis du camp Alfred, New Jersey, lundi dernier. C'est une moyenne de 60 milles par jour. Les juges vont constater demain le poids, les conditions générales et l'apparence des chevaux partis du camp Alfred New-Jersey. Les autorités veulent déterminer quelle est la race la plus appropriée à la cavalerie.

C'est de 3 heures p.m. jus qu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique, et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

LES TRAVAUX SONT POUSSÉS TRES ACTIVEMENT A L'HOTEL MONT-ROYAL

Les travaux d'excavation sont exécutés avec la plus grande diligence. — Le matériel servant à l'accomplissement de l'entreprise. — Un puits artésien de plus de 500 pieds de profondeur.

Les travaux d'excavation au nouvel hôtel Mont-Royal, progressent très rapidement. Environ 15,000 verges cubiques sont déjà complétées, ce qui constitue un tiers de toute l'entreprise. Pourvu que la température favorise quelque peu les entrepreneurs, la besogne sera exécutée très promptement.

M. George J. Atwell, président de la compagnie qui possède le contrat d'excavation est arrivé en ville, hier, et restera ici plusieurs jours, dans le but d'activer les opérations. La besogne est tellement avancée que la compagnie Thompson-Starrett, les principaux entrepreneurs de toute la construction pourront bientôt se mettre à l'oeuvre.

On a érigé une clôture qui encadrera toute la scène des opérations. De cette façon le public sera protégé et les ouvriers pourront travailler sans

être gênés par qui que ce soit. La Compagnie Thompson-Starrett a érigé à l'angle sud-ouest de terrain une construction qui servira de bureaux aux entrepreneurs durant l'exécution des travaux et qui sera aussi utilisée par les architectes. Cette bâtisse est peinte en rouge et noir, les couleurs distinctives de la Compagnie Thompson-Starrett. Tout le matériel qui servira à la construction a été acheté à Montréal.

La compagnie Bell-Wallace, qui a le contrat pour le creusage d'un puits artésien, a poursuivi ses travaux jusqu'à une profondeur de 500 pieds, permettant à ce puits de fournir à l'heure actuelle une quantité d'environ 3,500 gallons d'eau par heure. Comme l'on désire obtenir un minimum de 7,000 gallons d'eau par heure, les travaux de creusement sont poursuivis jusqu'à ce que l'on ait atteint cette quantité requise.

L'IGNORANCE DES PEUPLES LES CONDUIT AU DESASTRE

C'est ce que déclare Sir Auckland Geddes, ambassadeur anglais aux Etats-Unis, au Canadian Club. — L'expérience des peuples et leur compréhension des choses publiques sont la sauvegarde de la civilisation.

"Le manque de connaissances et l'inhabileté pour gouverner qui caractérisaient le peuple qui s'était acquis le droit de gouvernement fut la cause première du désaccord international et de la catastrophe diplomatique internationale auxquels on attribue la responsabilité de la Grande Guerre et des calamités qu'elle entraîne", dit Sir Auckland Geddes, hier midi, au cours d'un banquet offert en son honneur au Canadian Club.

"Les ambassadeurs ont certes fait des erreurs, déclara Sir Auckland, et les gouvernements ont mal gouverné, mais la source de tous les troubles provient du fait que les électeurs après s'être acquis le droit de se gouverner, ont laissé l'administration des affaires publiques entre les mains d'hommes incompétents, ignorants des problèmes de la vie et incapables de résoudre les grands problèmes qu'une nation doit affronter."

Sir Auckland Geddes s'est montré très optimiste quand au résultat de la conférence qui aura lieu prochainement à Washington en vue de diminuer les occasions de guerre. Mais en outre des délibérations de ces délégués, il serait bon pour les électeurs de se choisir, dans leurs pays respectifs, des hommes éclairés et d'une compétence indiscutable pour la gouverner des affaires publiques. Le peuple doit mettre en pratique ce sage conseil donné par Platon, il y a quelque 2,500 ans: "Etudiez et peut-être comprendrez-vous."

Un grand nombre de hautes personnalités assistaient au banquet donné au Canadian Club en l'honneur de Sir Auckland Geddes et parmi les principaux invités on remarquait:

Sir Montague Allan, C. R. Hosmer, E. W. Beatty, chancelier de l'Université McGill; sir Vincent Meredith, marquis G. C. McDonald, H. B. Mackenzie, Lt.-Col. A. S. Eve, Lt.-col. A. E. Dubuc, l'hon. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province de Québec; Lt.-col. J. J. Creelman, Dr J. D. Lawford, Hon. Juge Leet, Peter Read, R. Brody, R. B. Taylor, H. M. Tory, sir Robert Falconer, Dr Wm. Fox, sir Georges Garneau, Rev. T. S. Boyd, M. C. Bougie, J. R. Angeli, Dr J. E. Le-Rossignol, Marcel de Verneuil, gérant général du Consulat de France; Dr K. Sells, capt. E. G. Edwards, professeur P. E. Nobbs, major P. E. Sise, professeur E. W. Brown et l'hon. A. K. Nugehsson.

C'est la coutume pour un ambassadeur, dit Sir Auckland Geddes, au début de son discours, lorsqu'il adresse la parole, de faire allusion aux relations du pays, de l'empire qu'il a l'honneur de représenter avec le pays dans lequel il réside. Je dirai simplement aujourd'hui que les relations entre l'empire britannique et la grande république américaine sont cordiales et qu'en autant que je puis scruter l'avenir, ces relations resteront longtemps excellentes et très cordiales.

"Il n'est rien à l'horizon, continue Sir Auckland, qui puisse permettre à quiconque de commenter cette déclaration que je viens de faire". Je désire cependant parler aujourd'hui de questions purement internationales qui affectent le monde entier. L'orateur rappela d'abord qu'il y a environ 2500 ans, Platon croit à Athènes, capitale de la Grèce, une vive sensation lorsqu'il écrivait: "Hommes, contrôlez votre propre vie; vous n'êtes pas les jouets des dieux, vous pouvez, si vous le voulez, préparer votre propre destinée."

On se moqua de lui, mais vint ensuite Aristote, ce grand philosophe qui, après avoir confirmé la vérité proclamée par son digne prédécesseur ajouta: "Oui, contrôlez votre propre vie, mais avant tout, apprenez ce qu'est la vie."

"Une fois de plus, continua Sir Auckland, comme dans ces temps an-

tiques, une question de la plus haute importance fut soumise à la considération des peuples civilisés pour être discutée et résolue, mais les peuples maintenant se demandent si ce que les anciens ont écrit était bien vrai."

La guerre a fait réaliser aux peuples que le contrôle qu'ils ont de leurs destinées est loin d'être complet, surprenant dans les pays démocratiques. On dit que ce sont les chefs qui s'accablent par leurs devoirs que la démocratie conduit à la ruine. Ce sont les peuples eux-mêmes qui n'ont pas su se gouverner. Ils ont assumé des responsabilités gouvernementales, mais sans réaliser leur situation, ils ont laissé leurs gouvernements se désister de leur contrôle et agir à leur guise.

Le manque de la vieille diplomatie qui amena la catastrophe de 1914 fut celle des peuples qui ne comprit pas les responsabilités qui leur incombaient.

Sir Auckland Geddes dit ensuite que le peuple est trop lent pour se mettre au courant des problèmes que

"Il est regrettable de constater, dit-il, qu'il existe bien peu d'électeurs qui sont au courant des grands problèmes soumis aux gouvernements. Le temps viendra peut-être où tous les électeurs comprendront et pourront résoudre ces problèmes, mais pour le présent, leur expérience est encore trop restreinte pour ce faire. "Sans l'expérience, sans la compréhension de la mentalité de la masse du peuple, il est impossible à toute démocratie d'assurer une paix stable dans le monde, dit Sir Auckland Geddes. Les nations doivent faire de démocratie d'assurer une paix stable, tion peut se diriger vers un but et si elle ne s'arrête dans sa marche, une coïncidence désastreuse peut rarement être évitée."

"C'est pourquoi il importe que tous comprennent leurs responsabilités et cherchent à acquérir une connaissance plus profonde des problèmes de la vie nationale. "L'expérience des peuples et leur compréhension des choses publiques, dit l'orateur en terminant, sont la sauvegarde de la civilisation, et parlant ensuite du rôle de l'Université, il dit que c'est là que la génération qui grandit doit acquérir les connaissances qui lui permettront d'envisager plus sûrement les problèmes sociaux dans le monde, dit Sir Auckland Geddes des nations qu'elle sera appelée à diriger dans l'avenir."

"C'est pourquoi il importe que tous comprennent leurs responsabilités et cherchent à acquérir une connaissance plus profonde des problèmes de la vie nationale. "L'expérience des peuples et leur compréhension des choses publiques, dit l'orateur en terminant, sont la sauvegarde de la civilisation, et parlant ensuite du rôle de l'Université, il dit que c'est là que la génération qui grandit doit acquérir les connaissances qui lui permettront d'envisager plus sûrement les problèmes sociaux dans le monde, dit Sir Auckland Geddes des nations qu'elle sera appelée à diriger dans l'avenir."

Incendie dans la basse ville à Ottawa

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, 14. — La basse-ville a été obscurcie ce matin par des nuages de fumée lancés par l'incendie d'une écurie de la rue Mosgrove, à quelques verges de la rue Besserer, près des cours du Grand Tronc. Ce ne fut que grâce au travail du chef Burnett et du sous-chef Lemieux qu'un incendie plus grave fut empêché. Plusieurs occupants de logements de la rue Besserer furent évacués.

L'anarchie reprend au Mexique

(Dépêche de la Presse Associée) Mexico, 14. — Cinquante hommes armés, dirigés par le capitaine rebelle Castillo, ont arrêté, hier, un train de voyageurs en provenance de Vera Cruz et à destination de Mexico, près de la petite station de Signoret, à sept milles de Puebla, ont dévalisé les voyageurs et se sont sauvés. Ils ont favorisé leur fuite en forçant les voyageurs à se rendre dans le village de Signoret. Des coups de feu furent échangés. Trois personnes furent tuées. On ne sait si ce sont des voyageurs ou des bandits.

LE CANADA est imprimé et publié par la CHIE DE PUBLICATION DU CANADA, Ltd., 200, rue St-Jacques, Montréal, Québec, Canada.



NOS LIEUX D'AMUSEMENTS

THEATRES

THEATRE CANADIEN-FRANCAIS
LE DIVAN NOIR
Edmond Guiraud
Le Divan Noir, œuvre nouvelle...

THEATRE CAPITOL
Bob Hampton of Placer
Le Capitole présente...

THEATRE GAYETY
Le Divan Noir
Après un succès...

THEATRE HIS MAJESTY
Arnold Bennett
Le théâtre His Majesty...

THEATRE PRINCESS
Le Prince représentera pendant...

THEATRE LOEW'S
Le charme caractéristique qui...

THEATRE LOEW'S COURT
Le public montrealois, fort intéressé...

THEATRE PASSE-TEMPS
Le théâtre Passe-Temps continue...

THEATRE ORPHEUM
Over the Hill to the Poorhouse
Après une semaine...

On n'a rien négligé pour faire de
cette soirée un événement chic et
parant artistique...

CONCERTS

TROISIEME ET DERNIER RECITAL
DE CLEMENT
Un programme de toute beauté...

LA SAISON D'OPERA "SAN CARLO"
AU ST-DENIS
Le répertoire de la semaine du 31...

FOLKLORE ET BONNE CHANSON
Les chansons que nos auteurs ont...

PAVLOVA ET LES BALLETS
RUSSÉS
Lundi, mardi et mercredi au St-Denis...

DANTE AUX ENFERS
Nous rappelons au public en général...

THEATRE LOEW'S
Le charme caractéristique qui...

THEATRE LOEW'S COURT
Le public montrealois, fort intéressé...

THEATRE PASSE-TEMPS
Le théâtre Passe-Temps continue...

THEATRE ORPHEUM
Over the Hill to the Poorhouse...

THEATRE PASSE-TEMPS
Le théâtre Passe-Temps continue...

CANADIEN NATIONAL-GRANDTRONC
Nouveau service amélioré--MONTREAL-QUEBEC

Table with train schedules for Montreal-Quebec, including Train No., departure/arrival times, and fares.

ELLE A DES CRAINTES A CAUSE DE SA
GRANDE FAIBLESSE ET DE DOULEURS
INTERNES QUI NE CESSENT PAS

Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles
la guérissent en quelques mois.
Ma santé était languissante depuis...



Mme OVILA CYR

CONSULTATIONS GRATUITES

Nos médecins donnent des consultations
gratuites de 8 heures du matin à
11 heures du soir...

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA
Train supplémentaire sur l'embranchement...

LES CONFERENCES DU DIMANCHE AU MON. NATIONAL

Dimanche prochain auront lieu les
conférences suivantes, sous les auspices...

RECOMPENSE DANS L'ENSEIGNEMENT

Mlle Emma Caron, institutrice à l'école...

CONFERENCES DE M. ROBERT LE BIDOIS

M. Robert Le Bidois, B.A., M.A., licencié...

EUCHRE-CONCERT

La succursale Ville-Marie de l'Association...

MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN LIMITEE
DE MONTREAL, QUE.
SERVICE DE LIVERPOOL, 28 Oct.

SUD-AFRICAIN
Service régulier de Montréal
S.S. HENDU, 31 Octobre

QUEST-AFRICAIN
Nouveau service canadien aller et
retour aux côtes ouest de l'Afrique.

VILLE DE WESTMOUNT
LISTE ELECTORALE PARLEMENTAIRE

EUCHRE-CONCERT
La succursale Ville-Marie de l'Association...

EUCHRE-CONCERT
Le programme du concert est très
varié et comprend entre autres...

# Les prochaines réunions libérales

DANS LABELLE, LUNDI

La convention libérale aura lieu, à une heure de l'après-midi, à Papineauville, le 17 octobre courant, pour procéder au choix d'un candidat.

Les orateurs seront : Les honorables Charles Murphy et Athanase David, M. le docteur J. E. Fontaine, M.P., MM. Honoré Achim, M.P.P., H. A. Fortier, M.P., et autres.

DANS ST. LAWRENCE-ST. GEORGE, LE 20 OCTOBRE

La convention libérale pour le choix d'un candidat dans la division St. Lawrence-St. George aux prochaines élections fédérales aura lieu jeudi, le 20 octobre courant, à 8 heures du soir, à la salle Auditorium, 229 rue Ontario Ouest.

DANS DRUMMOND-ARTHABASKA, LE 22 OCTOBRE

La convention libérale du comté de Drummond-Arthabaska aura lieu à Kingsy Falls, le samedi, 22 octobre courant, à 1 h. 30 p.m.

DANS LAVAL-DEUX-MONTAGNES, LE 22 OCTOBRE

La convention libérale du comté Laval-Deux-Montagnes aura lieu, samedi, le 22 courant, à Saint-Eustache, à 2 heures de l'après-midi.

DANS BAGOT, LE 24 OCTOBRE

La grande convention libérale du comté de Bagot, qui devait avoir lieu de 18 octobre courant, aura lieu le 24 octobre, à St-Liboire, à 1 heure p.m.

DANS ARGENTEUIL, LE 27 OCTOBRE

La convention libérale pour le choix d'un candidat dans le comté d'Argenteuil aux prochaines élections aura lieu à Lachute, jeudi, le 27 courant, à 1 heure de l'après-midi.

Les orateurs seront l'hon. Rodolphe Lemieux, l'hon. Walter Mitchell, M. Jas.-A. Robb et autres.

## AUX LIBERAUX DE ST-DENIS

Les libéraux de Saint-Denis, Montréal, sont invités à se réunir, le 17 octobre, à 8 heures du soir, aux endroits suivants pour désigner le délégué qui prendront part à la convention libérale de cette division pour le choix d'un candidat aux prochaines élections fédérales :

- Paroisse Saint-Denis, au No 32 rue Resther ;
- Paroisse Saint-Stanislas, à la salle Girard, rue Papi-neau, près de Mont-Royal ;
- Paroisse Saint-Etienne, au garage Soucy, angle Boyer et de Fleurimont ;
- Paroisse Saint-Edouard, au garage Bélisle, angle Beaubien et Saint-André ;
- Pour Ahuntsic, au No 6459 rue Lajeunesse ;
- Paroisse Sainte-Cécile, au No 3213 rue Henri-Julien ;
- Saint-Vincent-Ferrier et Youville, salle des Artisans, 1066 rue Lajeunesse ;
- Saint-Jean-Berchmans, No 2593 rue Bordeaux ;
- Villeray, au No 2502 rue Châteaubriand, angle Fail-lon ;
- Saint-Arsène, salle des Artisans, 3045 rue St-Hubert.

## M. J.-C. WALSH, C.R., SERA CANDIDAT LIBERAL DANS S.-ANNE

Il a été choisi par la convention libérale qui a été tenue, hier soir, à l'hôtel de ville de Verdun, sous la prési-dence de l'hon. sénateur Dandurand. — Une candi-dature très bien accueillie. — Une convention unanime.

Une très belle et très enthousiaste convention libérale a été tenue, hier soir, dans la salle municipale de Ver-dun pour le choix d'un candidat aux prochaines élections fédérales dans la division Ste-Anne. Les délégués étaient fort nombreux et la délé-gation, composée surtout d'Irlandais et de Canadiens-français, a été faite dans la plus belle entente possible.

L'honorable sénateur Dandurand présidait cette réunion, et l'honorable Séverin Letourneau, organisateur libé-ral du district de Montréal, dirigeait les procédures ayant, comme secré-taire, M. le capitaine Reilly et comme scrutateurs MM. Robillard et Guerin.

Les délégués des quartiers Sainte-Anne et St-Gabriel, et ceux de la ville de Verdun, qui forment la division fédérale de Sainte-Anne, ont choisi, dès le premier tour de scrutin, M. J. C. Walsh, C.R., procureur de la Cour-cour et ancien député de cette divi-sion. M. Walsh est très favorablement connu dans cette division, c'est un libéral de la plus pure école, et sa nomination a été accueillie par de très vifs applaudissements.

Ses deux adversaires à la convention étaient MM. J. H. Dillon et Jas. J. Madigan. Mais M. Madigan, à la fin de la réunion qui suivit la convention, fit un geste chevaleresque qui dénote bien son libéralisme en demandant à tous ceux qui avaient voté pour lui de se rallier unanimement à la candi-dature de M. Walsh. Lui-même promit à l'êlu de la convention son concours entier et constant dans la prochaine lut-te.

Le maire Leclair, de Verdun, a été mis sur les rangs, ainsi que le Dr Du-puis, mais tous deux se sont retirés en remerciant leurs proposition.

Aussitôt que le choix fut connu, M. Walsh entra dans la salle aux ac-clamations de toute l'assistance. L'hon. sénateur Dandurand, avant de le pré-senter à l'auditoire, prononça une courte allocution. Il rappela en com-

## LA CAMPAGNE MUNICIPALE

# PROMESSE QUE LE 24 JUIN SERA DECLARE FETE LEGALE

M. le maire Martin l'a faite, hier soir, à l'école St-Denis. — Un prochain Conseil qui aurait six millions à sa disposition. — Il a parlé, hier soir, en six assemblées. — La course à l'échevinage s'accélère.

Au sortir des assemblées, des six assemblées où des centaines d'audi-teurs l'ont acclamé, hier soir, M. le maire Martin a trouvé qu'il n'a rien perdu de sa popularité. M. le maire Martin a parlé, hier soir, à l'école St-Joseph dans le quartier No 3, où l'é-chevin Hushion n'a trouvé aucun op-positant, à l'école Ste-Cunégonde dans le quartier No 12 qui partage ses fa-vours entre deux candidats, MM. Léo Doyon et J. M. Gubias, à l'école St-Denis pour féliciter M. J. A. Savard d'avoir été élu par acclamation, dans l'ancien hôtel de ville St-Louis où tenait une assemblée M. T. J. Dugan, candidat dans le quartier No 29, au parc Cremasin en faveur de la candidature de M. Daniel Sauriol, candidat dans le quartier No 34, en-fin au Sault-au-Recollet pour sou-tenir à nouveau M. J. A. E. Gravel qui fait la lutte contre trois concu-rrents dans le quartier No 35.

M. le maire Martin n'était accom-pagné de personne, hier, dans sa course qui va s'accélérer davantage en-core, ces trois jours prochains. Il a tenu un même discours aux six assem-blées où il fut applaudi, hier soir. Mais M. le maire Martin, saisissant l'occasion après un mot de M. Savard, dans le quartier No 27, a promis de faire décréter fête légale le jour de la Saint-Jean-Baptiste. M. Martin a parlé partout finances et chambarde-ment général. Il y a des ressources dans le trésor municipal, dit-il, assez pour permettre à la prochaine admi-nistration d'entreprendre de grands travaux et donner du travail à ceux qui en manquent aujourd'hui ou qui en manqueront l'hiver durant.

L'assemblée à Ste-Cunégonde avait été convoquée par un électeur du quartier No 12 dans l'intention de permettre à la population de rencon-trer le maire Martin. Les deux can-didats en présence s'y trouvaient aus-si. Quand l'auditoire demanda, après avoir entendu M. le maire, qui M. Gubias, qui M. Doyon, le président dé-clara l'assemblée close. Les deux pré-sidents d'assemblée étaient MM. H. Primeau et E. Dupuis. M. Crompt, orateur ouvrier, tenait la tribune quand M. le Maire apparut dans l'en-ceinte.

M. Martin déclara d'abord sa com-plète neutralité. Il ajouta que nul doute les électeurs du quartier No 12 se donneront un représentant qu'ils connaîtront rempli de bonnes dispo-sitions. Puis il a dit qu'il avait paru en-tendre par le silence du Board of Trade, de la Chambre de l'Associa-tion des Manufacturiers, du Build-ers' Exchange, que le maire Martin ne devait pas avoir d'opposition. 'Ce n'est pas que j'aie peur', a-t-il pro-féré, car je préférerais être battu plutôt que de retourner président d'un conseil tout à fait nouveau. C'est qu'un concurrent m'a empêché de soutenir la candidature d'un grand nombre d'échevins actuels.

Mais je suis encore l'homme qui, à dix ans de distance, doit rétablir la ville sur le pied d'affaires où elle était avant 1910. Nous aurons, d'a-près les journaux, a dit M. le maire, un déficit d'un million. Cela est gra-

ve. J'avais donc raison de m'élever contre le défunt comité des citoyens. Depuis son avènement à l'hôtel de ville, la dette municipale a grimpé de 85 millions. Devant une situation aus-si pénible, l'électorat voudra élire des représentants pleins d'énergie et de probité. Il faudra être dur. Tout le monde est maître à l'hôtel de ville, aujourd'hui. Nous avons 1800 em-ployés de trop. Le corps de police a augmenté son effectif. Encore est-il insuffisant à cause du régime des relèves de huit heures qu'il faudra abolir, car, de dire M. Martin, il est inhumain, de poster un policier huit heures durant, exposé aux intempé-ries, au froid. Et d'autant plus, que de l'avis du chef de police, ce régi-me demanderait 1150 hommes con-tre les 750 actuels qui suffiraient au service sous l'ancien système des 3 heures de relève. Seulement le ser-vice de police devra pratiquer dans l'administration une économie de \$150,000 à \$200,000, et le service des travaux publics, lui, une économie d'un million. Dans le service de santé, pareillement, les dépenses sont au-jourd'hui extravagantes. Elles se-ront réduites. Pourquoi, par exemple, la commission scolaire n'assumerait-elle pas elle-même l'inspection médi-cale des élèves? Cette inspection vaudrait peut-être mieux.

Pressé, M. le maire Martin voulut encore parler des ressources qui se-ront bientôt disponibles, à l'hôtel de ville, disant qu'on pourra ajouter à \$1,944,000, balance du pouvoir d'em-prunt de 1915, de nouveaux pouvoirs d'emprunts pour les années 1920 et les travaux qu'il a déjà annoncés de \$776,000 et à \$1,230,000. Si l'on sait les remboursements que de ront faire les propriétaires pour des con-structions de pavages, de trottoirs et d'égoûts, ce sera une vaste disponi-bilité de six millions. Qu'en fero-nous, s'est demandé M. Martin. Tous les travaux qu'il a déjà annoncés de-puis l'ouverture de sa campagne. En fin de discours, M. le maire Martin a laissé prévoir de nouvelles ressources. 'Je veux, dit-il, que tout ce qu'il y a de propriétés appartenant à la ville soit vendu le plus tôt possible pour amortir la dette et amener du reve-nu.' M. Martin a aussi fait remar-quer qu'il ne demandait pas qu'on vote pour lui. 'Je ne veux pas vous in-sulter', a-t-il simplement insinué.

M. le maire Martin fut plus bref, à l'école St-Denis, où il promit princi-palement de faire déclarer fête lé-gale le 24 juin.

L'assemblée était tenue sous la pré-sidence de M. J. Gauthier. M. l'éche-vin Savard haranguait la foule, quand M. Martin arriva dans l'assemblée. Mais avant M. Savard, avaient aussi porté la parole MM. P. E. Wilson, L. Laplante et, notamment, M. G. S. Harvey, qui s'était volontiers retiré devant la candidature de M. Savard. M. le maire Martin se trouva à deux pas de l'ancien dépotoir de la rue Laurier et qui autrefois exhalait ses odeurs nauséabondes tout proche de l'école St-Denis. M. Martin parla de l'incinérateur qui doit prochainement arriver à bonne fin. Le projet deman-dera une grande étude, mais il faudra (A suivre à la page 7)

### THEATRES ET REUNIONS

Canadian-Français. — Comédie: "La Prine de Berg-op-Zoom", par Sacha Guitry.  
His Majesty's. — Walter Hampden, est après-midi, dans "Hamlet", et ce soir, dans "Le Marchand de Venise".  
Orpheum. — Comédie: Wilton La-caye, dans "The Frisky Mrs John-son".  
Princes. — Vaudeville de luxe: Char-lie Withers, dans "For Pity's Sake".  
Loews. — Vaudeville: Revue de Skel-ly et Heit; Alice Brady, dans "The Land of Hope".  
Loews Court. — Cinéma: Henry Irving, dans "The Lyons Mail".  
Gayety. — Burlesque: "Odds and Ends", revue.  
Capitol-Cinéma: Bobé Daniels, dans "Two Weeks with Pay". Air de "Gaieté", par Mlle Larose.  
Passe-Temps. — Cinéma: "Les Trois Mousquetaires" avec Orrin John-son et Dorothy Dalton; Katherine Macdonald dans "Trust Your Wife".  
St-Denis. — "Dante aux Enfers".

## LES FEMMES LIBERALES DANS SAINT-DENIS

C'est cet après-midi, à 2 heures précises qu'a lieu la réunion convo-quée par M. P. L. W. Dupré, pré-sident du club libéral St-Denis, des femmes libérales de cette division, dans le but de fonder une section fé-minine du club précité.

Déjà un grand nombre de femmes de la division St-Denis ont manifesté le désir de s'organiser entre elles et l'organisation dont elles jetteront les bases aujourd'hui est certainement appelée à progresser rapidement si l'on en juge par l'enthousiasme qui manifestent ses premières adeptes.

Toutes les femmes libérales de la division St-Denis sont cordialement invitées d'assister à la réunion de cet après-midi qui aura lieu à la salle Jeanne d'Arc, 655 avenue Mont-Royal-Est.

## REUNION DE L'AMICALE DE L'ACADEMIE ST-LOUIS

Le lundi soir, 17 octobre, à 8 heu-res, aura lieu la réunion mensuelle de l'Amicale des Anciens Elèves de l'A-cadémie St-Louis. Tous les anciens sont priés d'y assister et d'en avertir leurs amis.

PLACEZ VOS ASSURANCES FEE DANS LA COMPAGNIE

UNION ASSURANCE SOCIETY (LIMITED), MONREAL, ANGO. FONDÉE EN 1854.

NORACE J. LABRECQUE AGENT GENERAL, DEPT. FRANCAIS, 200, RUE ST-JACQUES, TEL. MAR 908.

### A VENDRE

Machine à écrire portative "Empire" entièrement neuve. La Cie de Publication du Canada Ltée, 73 St-Jacques.

## ETABLISSEMENT D'UNE COUR SUPERIEURE A DRUMMONDVILLE

Le gouvernement provincial, à la demande de M. Hector Laferté, député, décrète qu'à l'avenir la Cour Supé-rieure siègera à Drummondville tout comme à Arthabaska. — Une décision bien vue du public.

Drummondville, 14 — Le public en général, et particulièrement les plaideurs du comté de Drummond, se réjouissent à juste titre de la sollici-tude du gouvernement provincial à leur égard.

En effet, à la dernière séance du conseil des ministres, qui eut lieu à Québec, le 12 courant, il a été décidé et décrété qu'à l'avenir la Cour Supé-rieure siègera à Drummondville, le chef-lieu du comté de Drummond, tout comme à Arthabaska.

On sait qu'à l'heure actuelle, le district judiciaire d'Arthabaska est très vaste et comprend les comtés de Drummond, Arthabaska et Mégantic.

Le barreau et les justiciables du comté de Drummond se plaignent du fait que lorsqu'ils allaient plaider en Cour Supérieure, il leur fallait parcourir une très grande distance pour se transporter à Arthabaska, en-courant par là une grande perte de temps et des dépenses considérables.

D'ailleurs, prétendaient-ils, une raison, Drummond a pris, en ces der-nières années surtout, une impor-tance considérable et est maintenant un des villes les plus florissantes et les plus avancées des Cantons de l'Est. (A suivre à la page 5)

## POUR L'HOMME ELEGANT



Nos complets en serge bleu marine, bien taillés, devant droit ou croisé et modèles pour hommes de forte taille. Toutes les grandeurs. 25.00

Ulsters et Ulsterettes pour l'hiver, avec ou sans ceinture, ajustés ou amples, dou-blés de serge, valeur excep-tionnelle à . . . . . 25.00

Paletots en gabardine an-glaise, avec ou sans ceinture, imperméables qui peuvent servir de paletots demi-saison. Toutes les gran-deurs . . . . . \$25.00

Paletots demi-saison, modè-les amples, en tissu croisé ou tricot Jersey . . 27.50 à 35.00

Un beau choix de complets en les meilleures étoffes im-portées sont de 35.00 à 50.00 et des paletots de 45.00 à 75.00.

Faites vos achats chez Good-win — Au rez-de-chaussée.

**Goodwin Limited**

## UN JOUR VIENDRA...



où votre famille voudra enten-dre de la belle, de la vraie mu-sique. Pour l'interprétation des chefs-d'oeuvre des maîtres de l'art musical, l'instru-ment tout indiqué est bien le

## Victrola

— que les connaisseurs choisissent toujours de préférence à tout autre. Permettez-nous de vous faire voir nos différents modèles de Victrolas, que vous pourriez vous procurer ici à des conditions très faciles de paie-ment.

### Les Records "LA VOIX DE SON MAITRE"

Dans notre collection illimitée de records "La Voix de son Maître", vous trouverez sûrement le genre de musique qui répond le mieux à votre idéal. Même sans intention d'achat, nous nous ferons un plaisir de vous faire jouer les records de votre choix.

TOUS LES MODELES, DE \$40 à \$415. VENDUS A TERME SUR DEMANDE

## FOISY FRERES

INCORPORÉE

210-216 Est, rue Sainte-Catherine

Est 1644 — Angle Sanguinet.

## Un message de la Maison Desjardins

A la femme qui croit que ses moyens ne lui permettent pas de s'acheter un bon manteau de fourrure.

Nous ne sommes pas sans savoir que plusieurs dames et jeu-nes filles trouvent les fourrures Desjardins si riches, si belles et si gracieuses qu'elles s'imaginent ne pouvoir se les procurer.

Tel n'est pas le cas, heureusement. Comme nous sommes, tout à la fois, acheteurs, manufacturiers et mar-chands, le coût de la confection est moindre chez nous que partout ail-leurs, et comme nous nous conten-tions d'un profit raisonnable, nos prix sont les plus bas.

Nos annonces ne contiennent pas nos prix, non parce que ceux-ci sont trop élevés, mais parce que nous n'a-voons qu'un modèle de chaque genre, que ce modèle ne saurait être rem-placé et qu'il peut être vendu avant l'insertion de l'annonce.

Il est prouvé que nos manteaux se vendent actuellement à plus bas prix que des modèles de qualité inférieure, annoncés dans des "ventes spéciales," et, en tous cas, beaucoup moins cher que des manteaux de même qualité, ailleurs.

Nous aimerions à vous donner la preuve de cette affirmation Venez nous voir pour cela



**Chas. Desjardins & Cie, Limitée**  
30, Rue St-Denis  
Montréal